

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 7 décembre 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Gérant: HARBOUR 4897

A propos des étrennes et de quelques autres choses...

On parlera beaucoup d'étrennes d'ici quelque temps. Et ce ne sont point les endroits où placer les étrennes qui feront défaut. A la vérité, c'est quand le moyen de faire des étrennes paraît le plus difficile qu'on voit le plus facilement comment, avec quelle facilité, avec quelle abondance, il serait opportun de les multiplier.

On fera tout de même des étrennes. Ni les querelles sino-japonaises, ni les menaces de déficit fédéral ne les supprimeront complètement.

On fera celles des pauvres. Ce ne sont point, là non plus, les occasions qui manqueront. Et si l'on ne connaît personne qui ait des besoins particuliers, les grandes et petites institutions charitables sont là, toutes prêtes à faire fructifier, à utiliser au mieux de tous, les générosités individuelles.

Avons-nous besoin de répéter des noms, d'indiquer des adresses? Le journal, tous les jours, vous renseigne abondamment là-dessus.

Mais, pour ceux qui voudraient faire autre chose, donner un souvenir, nous permettra-t-on de rappeler un mode d'étrennes qui a fait ses preuves et qui, en maints cas, participe de la charité? Nous entendons parler du livre et, plus particulièrement du journal.

Entre tant de cadeaux, pourvu que livre ou journal soit bien choisi, il n'en est pas beaucoup qui, pour un débours minimum, offrent plus d'avantages.

Le livre dure, le journal se renouvelle. L'un et l'autre apportent, des réflexions, des nouvelles qui les rendent quotidiennement utiles.

Le journal est particulièrement agréable à ceux qui vivent au loin. — Vous n'imaginez pas, nous disait un jour un jeune médecin qui vit dans une ville presque exclusivement anglaise de l'Ontario, quelle joie c'est, le soir venu, d'ouvrir le *Devoir*, de respirer l'air de chez nous! Des nouvelles qui vous paraissent quelconques prennent, à distance, figure d'événements. J'apprends là toute une série de choses que mes amis n'auraient pas le temps de m'écrire. C'est une sorte de chronique quotidienne de la maison que m'apporte mon journal. Puis, je lis du français! Cela me repose, cela m'empêche d'oublier.

Des confidences de ce genre, nous en recevons des cinq parties du monde. Car, nous avons des lecteurs — oh! nous ne disons pas par milliers! — un peu partout. C'est un missionnaire, un homme d'affaires, le plus souvent un missionnaire, qui, en Afrique, en Asie, dans l'Amérique du Sud, suit à travers les pages du journal la vie de son pays natal, se donne l'illusion de respirer un peu de l'air du Canada. C'est un ami qui, aux Etats-Unis, dans les provinces en majorité anglaises, maintient, grâce au journal, son contact avec la vie française. C'est, au fond de la Louisiane, en un pays où il n'y a malheureusement plus de journaux français locaux, un autre ami qui, grâce aux journaux français du Nord, garde le contact, lit et fait lire du français.

Notre courrier nous dit la joie de ceux qui lisent. Il nous dit, hélas! pareillement le regret de ceux qui voudraient lire et n'en ont point le moyen, de ceux qui voudraient, et n'en ont pas les ressources, placer à tel point stratégique un journal ou un livre français.

C'est un brave garçon qui a la passion du livre, mais qui ne peut payer un abonnement; c'est un énergique colon qui, sous par sou, a jusqu'ici soldé son abonnement, mais se voit à la veille de n'y pouvoir suffire et qui dit: *C'est pourtant si bon, le soir venu et le dimanche après-midi, d'ouvrir un journal, un journal propre!* C'est un homme de cœur, doué d'un esprit clairvoyant, attentif aux mouvements d'idées, qui s'écrit: *Mais voyez donc à quel point il serait utile de faire servir le journal à telle personne, à telle institution...* C'est, parfois, le cri déchirant d'un jeune malade qui vous écrit: *Je suis ici, immobilisé dans un sanatorium pour un an encore, au moins... Je lisais votre journal avec mon ami U. tel... Le voici parti: je serai privé de ma lecture. C'était pourtant l'un des éléments de mon programme de cure...*

Ne croit-on pas que, dans beaucoup de ces cas, le livre — ou le journal, moins substantiel, mais plus varié et qui arrive tous les jours — constituerait des étrennes supérieures à bien d'autres?

Nous faisons ce que nous pouvons, grâce à la générosité de nos amis, pour répondre à certaines des demandes qui nous sont faites directement; mais nous n'étonnerons personne de ceux qui sont au courant des choses de la presse et se donnent le temps de réfléchir, nous n'étonnerons personne en disant que le journal, de lui-même, ne peut faire beaucoup.

En tout temps, le journal qui n'a partie liée avec aucun groupe politique ou financier, qui traite sérieusement de choses sérieuses, qui écarte, par principe, une importante et payante publicité, en tout temps, ce journal, financièrement, a la vie très dure. En temps de crise, alors que les frais généraux restent à peu près les mêmes, tandis que les recettes diminuent brutalement, la situation, on le comprend, ne s'améliore point. Et le journal de ce type, où qu'il soit publié, n'a guère le moyen de produire gratuitement ses abonnements.

Mais combien de gens pourraient tout de même, et sans se gêner, répondre à de pareils appels! S'ils ne connaissent personne à qui ils pourraient faire ce cadeau, qu'ils nous avertissent simplement. Il ne se passera pas grand temps sans que nous puissions fournir un nom ou une adresse convenables.

Ces réflexions peuvent avoir l'air personnel, intéressé. Elles valent pour bien d'autres. Où qu'on l'utilise, le livre, le journal, — pourvu qu'ils soient bien choisis, cela va de soi — comptent parmi les plus utiles cadeaux à faire.

On nous pardonnera de l'avoir rappelé à l'heure où, plus que jamais, les cadeaux sont à la mode.

Omer HEROUX

L'actualité

Ironie

Mon ami Baillargeon est un homme extraordinaire. Il ne faut pas à cause de cela le confondre avec son homonyme, le grand camlouneur. Si celui-ci se promène dans une timouline princière, celui-là fréquente les princesses et se sert, en son palais de Bucarest, la main de feu le roi Carol I, de Roumanie; si le premier entreprend des dédains hardis à travers des continents, le second trouve des messages imprévus, puisque c'est par les mains propres de mon patron qu'il me fait parvenir un numéro du *Saturday Night* où s'étale, dans une large manchette, ce qui paraît être un véritable libelle contre les moeurs françaises: *Perverse drinking habits*.

its of France.

Comme tous les hommes d'affaires très pris, mon ami Baillargeon lit les journaux en diagonale et les articles dans les manchettes. Cette hôte joue parfois de mauvais tours, car dès en possession de cet article, mon ami Baillargeon me prévenait téléphoniquement qu'il me ferait parvenir un article du *Saturday Night* dont l'auteur méritait joliment d'être enguirlandé. Baillargeon a longtemps vécu en France, y a pratiqué tous les milieux et il trouve que de tous les peuples qui boivent, le français (on pourrait sans doute lui adjoindre l'italien, l'espagnol et le portugais) est le seul où l'on des rares qui sachent boire. (Les gens pointilleux voudraient ici que l'on rajoute qu'il y a de certaines provinces où se fait une forte consommation, parfois

de vie et, notamment, d'eau-de-vie de pomme).

Avant à mon tour l'article entre les mains j'ai constaté, à mon grand amusement, que l'auteur est exactement du même avis que mon ami Baillargeon et que, sous le titre formidable que j'ai cité, se cache une féroce satire des moeurs françaises en particulier et britanniques en général.

L'auteur, qui est un officier supérieur de l'armée canadienne, le colonel Hunter, établit sa thèse avec une souriante ironie.

Il rentra au Canada en 1916 après un séjour de plusieurs mois en France. La guerre déclarée, le gouvernement français avait supprimé dans les cafés et les estaminets les spiritueux pour n'y laisser que les vins légers et la bière plus légère encore. Le résultat lui paraissait concluant: l'ivrognerie était chose très rare dans l'armée combattante. Il proposait donc qu'on appliquât le même remède en Ontario. La plupart de ceux à qui il en parla prirent cette proposition pour un effet de shell shock; personne n'y attacha la moindre valeur. De retour donc en France, il s'appliqua à comprendre pour quoi on ne pouvait transplanter en terre britannique les us français.

Cela l'amène à conter avec esprit quatre ou cinq trucs. Dans un café au Havre, deux tables sont côte à côte. A l'une, neuf Britanniques. A l'autre, autant de Français ou presque, car ceux-ci vont, viennent, ne restent guère en place. Le ton de la conversation à cette dernière table est tel qu'au moment où l'on croit que les commensaux vont dégaîner et s'enfuir, on est obligé d'être tout surpris de les entendre éclater en chansons. Cependant les neuf Canadiens ont expédié impitoyablement les affaires de la soirée. Ils ont consciencieusement appliqué les méthodes de ce continent (voir section 24a incorporée l'an dernier dans les statuts d'Ontario et qui impose une amende à un chauffeur conduisant trop lentement). Toute la table était soumise à une excellente discipline et, de temps à autre, les trainards étaient remis au pas par cet avertissement opportun: "Voilà encore que vous retardes le défilé. Avalez-moi ça qu'on vous en serve un autre."

A l'heure de fermeture, les Canadiens, comme sir John French à Festubert, n'abandonnent l'engagement qu'à contre-cœur. Quant aux Français, l'ivresse semble glisser de leurs épaules dès qu'ils se lèvent de table. Ils émergent dans la nuit, les yeux clairs, la démarche ferme et aussi calmes qu'une classe de premiers communiants.

C'est, dit l'auteur, un exemple frappant de tricherie. Après tant de chahut, ils n'avaient pas le droit d'être si froids.

Maintes fois, il a constaté ce contraste chez les Français entre le ton de la conversation et la température de l'ivresse. Un soir il s'adresse à un garçon parlant anglais pour savoir de quoi on en retourne à une table voisine. Il était sûr qu'on préparait un coup de main, peut-être le renversement de la République.

On discute l'équivalent en monnaie française du milreis brésilien, lui dit le serveur.

De toute évidence, le Français ne s'entend pas en compagnie et il perd à table un peu précieux qui le ferait très mal juger pas un sergent de mess de chez nous. L'ivrogne, dans ce peuple corrompu, cherche évidemment la solitude. Aussi, se faisait-il fort d'observer, spécialement à Paris, les buveurs solitaires. Entre, dans un café où notre colonel déguistait une consommation, son verre reposant dans une soucoupe marquée 75, un bonhomme remarquable, grand, sec, moustache cirée, un air terrible de trois mousquetaires. Il s'adonnait seul, réclame une consommation qui lui est apportée dans une soucoupe marquée 40. Notre Canadien chronomètre le temps qu'il prend à absorber sa consommation: 40 minutes, soit le taux d'un centime la minute. Comment les cafetiers peuvent-ils vivre? Pendant ce temps notre buveur solitaire observe avec une indulgence condescendante toute l'Europe qui défile devant lui sur le boulevard.

Une autre fois, le colonel Hunter est avec un ami. Deux Parisiens distingués rentrent et se font apporter deux formidables timbales d'argent. Evidemment, c'est un combat de Titans qui se prépare. Le garçon revient avec un minuscule verre à liqueur qui évoque ceux des fillettes jouant à la dinette et verse le contenu de cet échantillon dans l'un et d'autre timbale. Le colonel songe aux officiers de Highlanders qu'il a souvent vus à Londres split partager (littéralement fendre en deux) une bouteille de Scotch. Les deux messieurs impriment un mouvement de rotation à leur énormes gobelets, puis, lentement, avec des gestes d'aveur, l'approchent de leur nez et hument longuement. Trois, quatre, cinq fois, ils recommencent le manège avant de se décider à lever le bord de leurs lèvres. Leur visage reflète l'extase. Mais le colonel n'a pas pu la fin, les dattend, au bout d'une heure, que les buveurs atteignent la fin de leur coupe éiselée.

Il conclut que les Français, polis, ne se permettent jamais d'observations sur les moeurs bachiques des autres peuples. En quoi ils diffèrent de cet Anglais qui déclarait, après avoir vu des officiers américains et canadiens absorber des coups formidables: "Ce qu'il vous faut, c'est de l'alcool. C'est tout ce que vous avez besoin."

amendement de vos lois des li- queurs qu'une réforme de vos ha- bitudes de table."

Voilà la satire des moeurs fran- çaises annoncée par la manchette! Paul ANGER

Bloc-notes

C'est à voir

Un journal québécois prévoit qu'à la suite de l'enquête présente sur la situation de nos chemins de fer, le gouvernement demandera de nouveaux sacrifices aux contribuables. Or, dit-il, avant de les consentir, il serait bon de savoir "combien de temps encore, de l'avis des experts, durera l'ère des chemins de fer?" et "quel effet aurait sur les transports ferroviaires la construction d'un canal laurentien à eau profonde, comme celui que nous proposons actuellement les Etats-Unis". Selon ce quotidien, l'automobile et l'avion menacent la vie de la locomotive, ici moins vite peut-être qu'en Europe; mais à coup sûr le chemin de fer a passé le sommet de la prospérité, il est sur la pente qui conduit à l'effacement graduel. C'est à voir. Il n'y a guère de doute que l'automobile et l'aéroplane sont des rivaux sérieux du convoi ferroviaire, pour ce qui regarde les voyageurs pressés de se rendre à destination. Cela restera d'ici plusieurs années une mince fraction de l'ensemble. Et d'ici vingt ou trente ans, personne ne prendra l'autobus ou l'automobile pour s'en aller, par exemple, de Montréal à Vancouver; et même si cela devient pratique, un si long voyage en automobile ne sera guère possible que six mois au plus par année, et il restera plein d'inconvénients. Présentement, qu'on tente de se rendre rien que de Montréal à Québec en automobile ou en autobus, de décembre à avril, aussi rapidement que par chemin de fer, et l'on verra. Pour ce qui est de l'aéroplane, il n'offre pas encore la sécurité voulue pour supplanter d'ici assez longtemps la locomotive, de façon générale. Et puis, le transport des voyageurs n'est qu'une des fonctions du chemin de fer; les trois quarts ou les quatre cinquièmes des activités de celui-ci consistent à véhiculer des marchandises. On ne voit pas bien encore le camion-automobile déplacer tout à fait pour cela le chemin de fer, même s'il lui fait une concurrence sérieuse. La marge entre le profit et la perte, dans les chemins de fer, est si étroite, qu'il suffit d'un déplacement d'un dixième ou d'un sixième de ses recettes, au bénéfice du camionnage par automobile, pour que le *Pacifique Canadien* ou le *Canadien National* connaissent une crise des transports. Et cela est sérieux pour l'avenir. Quant à l'avion, s'il est déjà utilisé pour aller porter dans des régions inaccessibles autrement certaines marchandises indispensables aux explorateurs, aux ingénieurs miniers, etc., il ne fera pas de si tôt le vitrage des matières premières, du blé, etc. La navigation reste la plus sérieuse concurrente des chemins de fer, et pendant cinq mois de l'année, elle est suspendue, sauf sur les littoraux du Pacifique et de l'Atlantique. Il est évident que le transport ferroviaire, en pleine évolution, devra d'ici peu s'orienter et s'organiser autrement. De là à dire qu'il touche à une fin assez proche, c'est entrer dans le domaine de la pure hypothèse. Un pays vaste comme le nôtre, où les distances sont si longues, l'hiver si rigoureux, devra compter encore pendant au moins trente ans sur le chemin de fer, pour la plupart des ses transports et de ses communications. L'auto tuera la locomotive? Peut-être; mais nous serons alors tous très loin, dans un pays d'où nous ne saurions revenir, même en aéroplane.

Cette oeuvre

Un mystificateur a dernièrement approché par téléphone plusieurs Montréalais pour les intéresser à une "oeuvre d'anciens journalistes" qui n'existe pas et dont le plus clair des revenus jusqu'ici n'a servi qu'à lui-même. Truc commode, mais auquel les journalistes n'ont rien à voir. Il existe comme cela, de temps en temps, des "maîtres-tapeurs" qui montent des "oeuvres de journalistes" où les véritables ne sont pour rien du tout. Tantôt ce fut une publication "pour aider les journalistes" et qui a lui à leur réputation, quelle qu'elle fut avant cela; d'autres fois ce fut un groupement de toutes sortes de gens avaient libre accès, mais où les authentiques journalistes sont restés le petit nombre. Cette fois-ci, c'est une "oeuvre pour les anciens journalistes". Après-demain ce sera sans doute "l'oeuvre de préparation des journalistes du XXV^e siècle". Ceux qui s'imaginent ou croient de bonne foi faire plaisir aux journalistes de carrière en souscrivant à de pareilles affaires, perdent leur argent et sont victimes de gens qui n'ont rien à voir avec les journaux et ceux qui s'occupent à les rédiger.

Une erreur

Il y a un *Parliamentary Guide* canadien, l'annuaire des parlementaires. Il renferme d'excellentes informations, — et de moins bonnes. Sur la foi des renseignements qu'il donne, nous avons pu induire l'autre jour en erreur un certain nombre de nos lecteurs. Toronto, disons-nous, élit en 1896 deux députés libéraux, à Ottawa, MM. Lount et J. Ross Robertson. Au vrai, M. Lount fut libéral, mais M. J. Ross Robertson, au contraire, fut conservateur.

son ne l'était pas. Propriétaire du *Toronto Telegram*, quotidien d'allures orangistes et fanatiques, M. J. Ross Robertson, ainsi que nous l'écrivit un ancien membre de la tribune des journalistes, n'avait rien de libéral, pas même l'étiquette. C'était un tory orangiste partisan de D'Alton McCarthy, dépourvu de toute éloquence, et qui, sa vie durant, fit de son quotidien l'organe orangiste tory de l'Ontario. Il était philanthrope, — il fonda même un hôpital d'enfants et donna pour le maintenir une partie de sa fortune, — mais ne brilla jamais par la tolérance ni par le bon sens. Auteur d'une histoire de la franc-maçonnerie au Canada, il compila plusieurs volumes de renseignements au sujet des origines de Toronto et fit don à la bibliothèque publique de cette ville, — un archiviste tout à fait au courant nous l'écrivit, — d'une collection de portraits, vues, illustrations etc., historiques. Un ancien sénateur qui fut député en même temps que J. Ross Robertson nous écrivit: "J'ai siégé avec lui. Je ne l'ai jamais connu comme libéral, quoi que dise le *Parliamentary Guide* (1930, page 306). Il était plutôt indépendant, mais se réclamait du parti conservateur. C'était un orangiste tory". Profitons de l'occasion pour remercier de leurs intéressantes lettres plusieurs personnes qui ont fort aimablement corrigé le guide parlementaire. Comme quoi tous les guides ne sont pas à suivre les yeux fermés.

G. P.

La Maison Ignace Bourget

Les ressources

vont manquer

Le refuge de jour de la rue de Montigny a besoin d'argent pour continuer de secourir ses sans-asile invalides — La misère augmente avec la saison froide

(Par Emile BENOIST)

Les lecteurs du *Devoir* ne pourront certes accuser le secrétaire de la Maison Ignace Bourget de les avoir, depuis quelques semaines, importunés avec des demandes de secours. Des circonstances incontrôlables l'ont obligé, pour un temps, à négliger sa fonction de frère quêteur. Il ne s'en sentait tout de même pas la Maison Ignace Bourget n'a été et ne soit encore dans le dénuement.

Sans la générosité d'un bienfaiteur anonyme, qui ne veut même pas que son offrande soit inscrite dans la liste des souscriptions, le refuge de la rue de Montigny aurait, depuis longtemps, été dans l'obligation de fermer ses portes. L'oeuvre vit encore, par miracle, pour ainsi dire, ou plutôt écrire. Elle vit au jour le jour des offrandes en nature et en argent qui lui sont faites quotidiennement. Mais les offrandes deviennent vite insuffisantes à mesure que les besoins augmentent. La population diurne et quotidienne du refuge de la rue de Montigny s'est considérablement accrue, ces temps derniers, depuis qu'il fait vraiment froid. A tel point qu'il n'est plus possible, dans les conditions actuelles, de recevoir un seul réfugié de plus.

Au delà de trois cents miséreux invalides trouvent le gîte et le couvert à la Maison Ignace Bourget. Plusieurs centaines d'autres y trouvent en passant un abri contre le froid.

Les statisticiens déterminent d'habitude la densité d'une population par le nombre moyen d'habitants au mille carré. Au refuge de la rue de Montigny, la densité de la population devrait s'établir par le nombre d'habitants à la verge carrée.

Dans la grande salle commune du refuge, les jours de pluie et les jours de grand froid, c'est à peine si l'on peut circuler. Il n'y a pas assez de sièges pour tout le monde. Et puis, il faut bien le dire, la Maison Ignace Bourget, bien qu'elle limite son oeuvre à une classe particulière de sans-asile: vieillards, infirmes, éclopsés, convalescents, n'a pas l'argent qu'il faut pour augmenter le nombre de ses protégés. C'est tout juste si les offrandes qui lui sont adressées lui permettent de survivre.

Pour survivre d'abord, pour accueillir ensuite un plus grand nombre de pauvres, il faudrait de l'argent, beaucoup d'argent. On ne nourrit une troupe de 300 à 350 hommes avec rien. Chacun des réfugiés coûte tant par jour pour l'alimentation, le chauffage, l'éclairage: l'obscurité vient tôt en décembre. La progression du coût d'entretien d'un refuge dans le genre de celui de la Maison Ignace Bourget est mathématique. Si l'on nourrit quatre ou cinq cents miséreux au lieu de trois cents, la dépense augmente en proportion. Il n'y a pas à sortir de là.

Or, à l'heure actuelle, la Maison Ignace Bourget n'a même pas suffisamment d'argent pour équilibrer son budget quelques semaines à l'avance. Comment pourrait-elle songer à augmenter le nombre de ses réfugiés — ce ne sont tout de même pas les demandes qui manquent — si le public ne lui procure les ressources nécessaires?

Puisqu'il faut quêter, allons-y sans honte. Les lecteurs du *Devoir* veulent-ils aider la Maison Ignace Bourget à continuer de faire, en leur nom la charité? Voudraient-ils lui fournir les moyens d'existence?

Gandhi est l'hôte de Romain Rolland

Le chef nationaliste indien restera jusqu'à vendre- di à Montreux — Il passera une journée à Rome et s'embarquera pour l'Inde à Brindisi, le 14

MONTREUX, Suisse, 7. (S.P.A.) — Le chef nationaliste indien Gandhi a observé sa journée de silence aujourd'hui, à la villa de son ami et biographe, l'écrivain français Romain Rolland.

Gandhi est arrivé chez M. Rolland samedi soir. Il y restera jusqu'à vendredi. En cours de route, des foules nombreuses se sont rassemblées sous les fenêtres du compartiment de troisième classe dans lequel il a voyagé. A Lausanne, il a serré la main d'un bébé que la mère avait soulevé jusqu'à lui.

Avant de commencer sa journée de silence, il a dit qu'il espère se remettre de la fatigue de ses travaux à la conférence et qu'il passera une journée à Rome avant de s'embarquer pour l'Inde à Brindisi, le 14.

Il désirait fortement démentir l'assertion qu'il avait faite que le peuple indien aurait recours à la violence s'il perdait patience. Je donnerais ma vie pour empêcher la violence, a-t-il affirmé. Je suppose que les Indiens ne pourraient qu'avoir recours à une campagne de désobéissance civile, ce qui est l'antithèse de la violence.

Enfin, Gandhi a exprimé l'espoir que son peuple ne tirerait aucune conclusion hâtive avant son retour, mais qu'il attendrait une déclaration qu'il projette de faire en débarquant à Bombay, vers le 28 décembre.

A PARIS

PARIS, 7. — Une foule considérable a acclamé le chef nationaliste indien Gandhi à son passage dans la capitale. Des étudiants indiens ont conversé avec lui. Qualifiant d'insuccès la seconde conférence de la table ronde, Gandhi a fait remarquer qu'elle lui a néanmoins permis de connaître les autorités britanniques et que cela pourra lui être utile dans sa lutte pour l'indépendance indienne.

Le mahatma a traversé le Pas de Calais en troisième classe à bord du "Maid of Kent".

son oeuvre de miséricorde?

Cette oeuvre de miséricorde, répétons-le, s'exerce auprès d'une classe particulière de miséreux: des sans-asile qui sont vieux infirmes, éclopsés, convalescents ou autrement invalides. De tous les hôtes du refuge de la rue de Montigny, il n'y en a pas dix pour cent qui soient physiquement en état de gagner leur vie en travaillant. Il s'agit de cas d'invalidité temporaire ou permanente. De tous les sans-asile d'une grande ville comme Montréal, ceux-là ne sont-ils pas les plus pitoyables?

La Maison Ignace Bourget en accueille de 300 à 350 malheureux de cette catégorie, sans faire évidemment de distinction quant à la race, la langue ou la religion. L'efficacité du refuge, si les ressources le permettaient, pourrait être doublée sinon triplée.

Mais à toute augmentation de la population du refuge correspond inévitablement une augmentation des frais. La Maison Ignace Bourget ne peut faire la charité qu'en autant que ses amis lui en procurent les moyens.

Au mois et à la semaine

Un anonyme westmountais nous fait tenir sa deuxième souscription mensuelle de \$7.50, pour payer les frais d'hospitalisation d'un réfugié. Depuis quatre semaines, la maison O. Champagne et Fils nous adresse sa contribution hebdomadaire de \$3.50, pour l'entretien de deux réfugiés. La maison O. Champagne s'est engagée à renouveler cette même contribution pendant vingt semaines consécutives.

Cette forme de souscription au fonds de la Maison Ignace Bourget est éminemment recommandable. Elle n'exige pas de la part du donateur un fort débours d'un seul coup. C'est le principe du crédit à la petite semaine ou au mois qui s'applique à la charité, s'y adapte fort heureusement. Si la Maison Ignace Bourget pouvait compter sur un certain nombre de souscripteurs de ce genre, elle verrait avec moins d'anxiété s'approcher l'hiver.

L'entretien d'un réfugié, rue de Montigny, est d'environ 25 cents par jour ou encore de \$7.50 par mois. Il n'est cependant pas nécessaire qu'une souscription à répétition soit exactement de tant par semaine ou de tant par mois. Quelques bienfaiteurs de la Maison Ignace Bourget ont adressé à plusieurs reprises des offrandes d'un ou de deux dollars.

(Suite à la dernière page)

A la portée de toutes les bourses...

Un ami nous écrit:

Voulez-vous faire un très agréable voyage de plusieurs centaines de lieues, même sans sortir de chez vous, ou vous per-

mettre, en compagnie d'une classe de "de visu", un "pèlerinage merveilleux" patronné par tous les archevêques?... Lisez En Louisiane. Vous y trouverez, en plus, un très grand intérêt historique pour nous et qui fut jadis l'une des plus belles colonies de la vieille France chrétienne du XVII^e siècle? Lisez En Louisiane.

Alimenter-vous refaire connaissance avec tout un peuple frère ou ne peut plus sympathique et d'admiration quasi miraculeuse? Revivez ses devoirs et ses fastes, en renouant relations avec lui, jusqu'au pied du Chêne d'Évangéline, l'immortelle fille d'Acadie? Lisez En Louisiane.

En franchissant la distance qui sépare les grands lacs du golfe du Mexique, sur les pas d'illustres découvreurs, de valeureux pionniers, d'héroïques apôtres, missionnaires ou martyrs, vous trouverez de reprendre contact avec un glorieux passé? Lisez En Louisiane.

Chemin faisant, le long du grand fleuve Mississippi et du fameux Bayou-Tèche, après les chaleureuses poignées de mains échangées avec les amis du Sud, armez-vous le désir d'éprouver les plus nobles émotions, en écoutant des discours d'empereur-pièce ou en assistant à des manifestations religieuses et patriotiques comme il ne s'en reverra peut-être jamais plus? Lisez En Louisiane.

Enfin, voudriez-vous apprendre "de visu" ce que sont devenus, par la protection de la Providence et le dévouement de leur admirable clergé, nos chers Acadiens louisianais, victimes, eux aussi, du "Grand dérangement"? Lisez En Louisiane.

Sans parler des articles-souvenirs enlevés, dus à la plume de journalistes de métier ou d'autres signataires remarquables, rien que la chaude allocution de Mgr C. Roy, à St-Martinville, ou la superbe conférence radiodiffusée de l'abbé Groulx vous en donneront plus que pour votre argent, en vous rendant meilleurs et plus saintement fiers de vos origines.

Lisez En Louisiane, vous savez! Ça ne coûte que 25 sous. Mais hâtez-vous avant que tout ne s'enlève.

Et, ajoutons-nous, si vous désirez aider à la diffusion d'*En Louisiane*, soit dans le Sud, soit dans le Nord, rappelez-vous qu'à la douzaine, la brochure ne se vend que \$2.50, plus 25 sous pour le port, par quantités de 50 et de 100, \$9.75 et \$18. port en plus.

Si vous désirez faire de la propagande et que vous n'ayez pas sous la main d'adresses particulières, envoyez-nous votre souscription, nous ferons la distribution. Adresses lettres et commandes au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame-est, Montréal. (Tél. Harbour 1241).

Avis aux lecteurs

Le tirage de la brochure de M. Bourassa, "Bolchevisme, Capitalisme, Christianisme", est complètement épuisé. Il est donc inutile de nous la demander. (Service de Librairie du *Devoir*)

LE JOURNAL DE MARDI

Demain mardi, fête de l'Immaculée-Conception, le "Devoir" ne paraîtra pas; nos bureaux seront fermés.

Demain: MARDI, 8 décembre 1931.
IMMACULEE CONCEPTION, d'obligation.
Lever du soleil, 7 h. 28.
Coucher du soleil, 4 h. 18.
Lever de la lune, 6 h. 30.
Coucher de la lune, 3 h. 13.
Dernier quart, le 2, à 11 h. 56 m. du matin.
Nouvelle lune, le 9, à 5 h. 22 m. du matin.
Premier quart, le 16, à 5 h. 49 m. du soir.
Pleine lune, le 24, à 6 h. 29 m. du soir.
Dernier quart, le 31, à 6 h. 29 m. du soir.

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 37.
Minimum 15.
Même date l'an dernier 34.
Minimum aujourd'hui 15.
Même date l'an dernier 28.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.56. 11 heures a.m. 29.57.
Midi: 29.56.
Chiffres fournis par le Bureau M.-R. de
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

L'Institut pédagogique St-Georges s'installe près de l'Université

Les Frères des Ecoles Chrétiennes viennent d'acheter un terrain, rue Northmount, confinant à celui de l'Université de Montréal, pour y établir l'Institut Pédagogique Saint-Georges, lequel est affilié à l'Université de Montréal.
A cet institut pédagogique sera annexé un scolasticat universitaire où résideront les Frères étudiants à l'Université.
Créé pour la formation pédagogique des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire, tant religieux que laïques, l'Institut Saint-Georges est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes et fonctionne déjà depuis deux ans, ayant ses locaux, pour le moment, au Mont Saint-Louis. Il est fréquenté par des religieux appartenant à toutes les communautés enseignantes qui exercent dans le district de Montréal.
Les professeurs qui donnent actuellement des cours à l'Institut Saint-Georges sont: l'abbé J.-O. Maurice, l'abbé Armand Perrier et le Frère Marie-Victorin. A partir de janvier, le Dr Georges Préfontaine et le Dr Antonio Barbeau y donneront aussi des cours.

Un manifeste de Gandhi

L'Inde nationaliste réclame une indépendance complète — Autorité entière sur les forces de la défense nationale, sur les affaires extérieures et sur les finances — Les minorités — Egalité devant la loi

Londres, 7. — Dans un manifeste publié par l'entremise de la "Commonwealth of India League", Gandhi vient de réitérer les réclamations de l'Inde nationaliste.
L'Inde nationaliste réclame tout d'abord, selon le manifeste, une indépendance complète. Cette indépendance n'exclut pas "une association libre et sur un pied d'absolue égalité avec la Grande-Bretagne et qui sera déterminée à la demande de chaque partie".

Dans les milieux politiques, on attache une grande importance à ce document, que l'on considère comme une énonciation exceptionnellement claire et précise des opinions du Congrès.
Une indépendance complète, dit le manifeste, comprend nécessairement l'exercice, par le gouvernement responsable, d'une entière autorité sur les forces de la défense nationale, sur les affaires extérieures et sur les finances.

Toutefois, le Congrès est prêt à accepter les garanties qu'on démontrera être nécessaires aux intérêts de l'Inde. "Le Congrès est tout à fait prêt à admettre que la nation (indienne) assume toutes les obligations légitimes, mais il exige qu'un tribunal impartial examine toutes les obligations qu'on pourra demander à la nation d'assumer".

Nous soutenons, continue le manifeste, que dans le passé on a porté au compte de l'Inde plusieurs obligations britanniques que l'Inde n'aurait pas dû être appelée à assumer. Nous soutenons aussi que l'Inde ne devrait pas être appelée à servir toute l'armée ou tous les services civils, ou qu'elle doit être chargée de pensionner ceux dont elle pourrait n'avoir pas besoin.

D'ailleurs, une puissance étrangère peut avoir besoin de l'appui d'une armée, alors qu'un gouvernement national pourrait se dispenser d'un tel appui.

Une partie du manifeste a trait aux minorités. "Le Congrès", déclare le manifeste à ce sujet, "est une organisation nationale et est liée à une solution purement nationale de ces questions, mais il sera nécessaire d'accepter le principe de réserves spéciales de sièges pour les musulmans et pour les sikhs à la Législature, et le feraient comme un mal nécessaire, à cause de raisons historiques. Le présent Congrès a reçu un legs du passé. Le mal ne pourra pas être étendu par le don d'une représentation spéciale d'autres minorités. Une reconnaissance de cette nature diviserait la nation en compartiments étanches et rendrait impossible le développement de l'esprit national".

"Quant à ceux qu'on appelle les 'intouchables', leur cause a été et demeure l'objet d'une attention particulière de la part du Congrès. Il serait injuste de s'occuper d'eux à part parce que ce serait conférer à l' 'intouchabilité' un caractère légal, quand on fait tout ce qui est possible pour écarter le mal tout à fait et pour mêler les intouchables aux Indiens dits à castes".

Au début, le manifeste contient des données sur la population et sur l'industrie de l'Inde et un historique du développement du Congrès.

"Sous un gouvernement indien", dit le manifeste, en conclusion, "il y aura pour chaque égalité devant la loi. Personne ne sera frappé d'incapacité politique pour des raisons de race, de croyance ou de couleur. Le Congrès étant lié à la franchise électorale pour les hommes et pour les femmes, il ne devrait pas être difficile à des représentants de minorité de chercher à se faire élire aux législatures, et d'y réussir sous l'influence du service national".

Le prix Goncourt

Paris, 7 (S.P.A.). — Le prix Goncourt est décerné à Jean Fard, pour son roman "Mal d'amour".

Julius Finn est mort

New-York, 7 (S.P.A.). — Un des maîtres aux échecs, Julius Finn, est mort à l'âge de 60 ans.

Au Collège Notre-Dame

Le R. P. Benjamin Lecavalier et le R. F. Evariste, religieux de Sainte-Croix, fêteront demain leurs noces d'or de vie religieuse

La fête de l'Immaculée-Conception sera marquée cette année au Collège Notre-Dame de la Côte des Neiges, par le R. P. Hébert, C. S. C., de l'honneur des noces d'or de deux religieux de la Congrégation de Sainte-Croix: le R. Père Benjamin Lecavalier et le R. Frère Evariste.

A cette occasion, la cérémonie religieuse du matin prendra une solennité inaccoutumée. Le célébrant, accompagné du diacre et du sous-diacre, offrira le saint sacrifice de la messe pour les deux jubilaires. Le sermon sera donné par le R. P. Hébert, C. S. C., de l'Oratoire Saint-Joseph. Les enfants de chœur empourpreront le sanctuaire de leurs vêtements liturgiques et les associations pieuses honoreront la nef de leurs officiers respectifs décorés de leurs insignes. Une assistance nombreuse de religieux, de parents, d'élèves et d'amis s'unira pour demander au Ciel de faire descendre sur ces deux religieux les plus abondantes faveurs. La maîtrise exécutera à voix mixtes les chants de cette cérémonie.

Le midi, un banquet sera servi; et le soir, un salut très solennel du T. S. Sacrement clôturera cette fête liturgique et jubilaire. Le programme débutera ce soir par une séance récréative donnée par les élèves du Collège. On y interprétera "L'Appel au jeune Homme riche", saynète évangélique, en vers, du R. P. Pelot, S. J., et une petite comédie en un acte: "A bon chat bon rat". La maîtrise et l'harmonie du Collège ajouteront leurs notes joyeuses à cette soirée intime.

Le T. R. Père James W. Donahue, C. S. C., supérieur général, ainsi que le R. Père Alfred Charbon, C. S. C., supérieur provincial, rehausseront de leur présence l'éclat de ces fêtes familiales.

NOTES BIOGRAPHIQUES
Le R. P. Benjamin Lecavalier, C. S. C., est né à Saint-Laurent en 1853; il fit ses études classiques dans sa propre paroisse, au Collège qui porte le même nom. C'est là qu'il apprit à aimer la Congrégation de Sainte-Croix qui le reçut en 1880. Il fut ordonné prêtre en 1883 et déploya ensuite son zèle ardent et éclairé dans diverses maisons de sa communauté où il fut tour à tour professeur, curé, puis supérieur.

Le R. Frère Evariste, C. S. C., est né à St-Thomas de Pierreville en 1856; il fit ses études classiques à Nicolet et entra chez les Religieux de Sainte-Croix en 1871; puis il y fit profession en 1881. L'éducation de la jeunesse fut le rêve de sa vie et il s'y consacra activement. Il professa dans les divers établissements de sa Congrégation et occupa pendant 22 ans environ le poste de supérieur.

Les deux jubilaires jouissent en ce moment d'une bonne santé et occupent encore une fonction d'importance chez les religieux de la Congrégation de Sainte-Croix; le R. P. Lecavalier, comme supérieur de l'Imprimerie provinciale, et le R. F. Evariste, comme assistant procureur au Collège Notre-Dame.

Les élections en Australie

Melbourne, Australie, 7 (S.P.C. et Reuter). — Seulement quatre élections par acclamation ont marqué hier la mise en nomination des candidats aux élections fédérales du 19 décembre. Le nombre des candidats qui se disputent les 75 sièges de la Chambre des représentants s'élève à 229.

La campagne électorale dans la Nouvelle-Galles du Sud est marquée par l'opposition que se font les travaillistes fédéraux et les travaillistes de cet Etat, qui appuient la politique du premier ministre Lang. Des travaillistes du groupe Queensland.

On sait que les élections du 19 sont la conséquence du renversement du cabinet Scullin après que le premier ministre eut refusé une enquête sur une accusation de partialité lancée contre le ministre des finances, M. E. G. Theodore, relativement à la distribution des secours aux sans-travail.

La zone neutre en Mandchourie

Le Japon accepte, avec une réserve, le projet de la S. D. N. — Les hostilités

Tokio, 7 (S.P.A.). — Selon une information de source autorisée, le gouvernement japonais est prêt à accepter une proposition du conseil de la Société des Nations pour que le Japon fasse une réserve à part relativement au droit de supprimer le banditisme dans la zone neutre mandchoue que la Société projette d'établir à Chingcho. Le Japon accepte à condition toutefois qu'aucune contre-réserve n'annule la sienne.

Le gouvernement a aussi décidé, paraît-il, d'agréer la formule que son représentant auprès de la Société, M. Nobumi Ito, a proposée au sujet des pouvoirs de la commission neutre que l'on projette de charger d'une enquête en Mandchourie.

Bombardement aérien

Tokio, 7 (S.P.A.). — Une dépêche de l'agence Rengo confirme aujourd'hui la nouvelle que 300 Chinois ont perdu la vie à Koug-tai-pou au cours d'un bombardement aérien par les Japonais. La dépêche explique que le bombardement a eu lieu hier et que les tués étaient des bandits.

Les autorités expriment l'espoir d'atteindre leur objectif par des moyens pacifiques, mais elles font remarquer que des rapports du ministère de la guerre permettent de prévoir de nouveaux troubles. Selon ces rapports, les Chinois construisent activement de nouveaux travaux de défense à plusieurs points près de Chingcho et concentrent des troupes à divers points. Dans les cercles militaires, on dit que si une opération militaire s'impose, ce sera une opération longue de plusieurs semaines.

Selon des dépêches de Moukden, le général Honjo, commandant japonais, a sommé une dernière fois le maréchal Hang Hsueh-Liang de faire retirer ses troupes en deçà de la grande muraille.

Toutes ces dépêches paraissent avoir obtenu la sanction des autorités, puisqu'elles ont franchi la censure.

La navigation

Derniers départs

Deux navires ont quitté Montréal en fin de semaine et deux autres y sont arrivés. Samedi matin le *Cabot Tower* est parti de Montréal et s'est arrêté à Sorel en route pour Terre-Neuve. Hier matin, le *Ashworth*, de la Dalgliegh Steam Shipping Company, s'est mis en route pour la Grande-Bretagne, portant en ses flancs du grain et du bois canadien.

Sont arrivés à Montréal samedi et ce matin respectivement, le *Hunstanworth*, de la ligne Dalgliegh, et le *Katy*. Le premier navire prendra la dernière cargaison de grain de Montréal pour retourner en Europe. Quant au *Katy*, navire-citerne, il déchargera aujourd'hui sa cargaison d'huile dans les réservoirs de la Frontenac Oil Company.

Un autre navire passera devant le port de Montréal, au milieu de la semaine, c'est le *Sonia*, qui, parti de la tête des grands lacs, descendra le fleuve. Le ministère des chemins de fer et canaux déclarera après son passage le Canal Lachine fermé.

Niveau de l'eau

Durant le mois de novembre, le niveau de l'eau fut de 9 pouces plus bas que l'an dernier durant le même mois et 900 pouces plus bas que le maximum de novembre depuis 1860.

Mouvement des paquebots

Le *Duchess of Richmond*, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Halifax vendredi.
Le *Rochembeau*, ligne de la C. G. T., parti du Havre, à New-York aujourd'hui.

Le *Tuscania*, ligne Cunard, parti de Glasgow, à New-York aujourd'hui.

Le *Berengaria*, ligne Cunard, parti de Southampton, à New-York demain.

L'*Ule-de-France*, ligne de la C. G. T., parti du Havre, à New-York demain.

Le *Lacontia*, ligne Cunard, parti de Liverpool, à New-York demain.

L'*Antonia*, ligne Cunard, parti de Montréal, à Liverpool demain.

Le *Laurentic*, ligne White Star, parti de Montréal, à Liverpool aujourd'hui.

Le *Prince Henry*, ligne du C.N., parti de Vancouver, à Halifax dimanche.

Joseph Nadeau gagne la bourse Rhodes

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 7 (S.P.C.). — La bourse d'étude Rhodes pour le Nouveau-Brunswick est décernée à M. Joseph Nadeau, de Port-Daniel, Gaspésie, élève de l'Université Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick. M. Nadeau projette de s'embarquer pour l'Université d'Oxford en octobre prochain, pour étudier le droit.
M. Nadeau est le fils de M. et Mme Charles Nadeau. Il est âgé de 21 ans.

La démission de Giuriati

Le secrétaire du parti fasciste italien abandonne son poste et Starace le remplace — L'intervention du Saint-Siège

Rome, 7 (S. P. A.). — M. Giovanni Giuriati a démissionné aujourd'hui comme secrétaire du parti fasciste, et son adjoint, M. Achille Starace, lui a succédé.

M. Giuriati était, du fait de son poste, le plus puissant des hommes politiques d'Italie après M. Mussolini. Il était question de sa démission depuis la conclusion de l'entente entre le gouvernement d'Italie et le Saint-Siège relative aux troubles de l'action catholique, en septembre. Il paraît que le Saint-Siège demandait la démission de M. Giuriati à cause d'un discours prononcé à Milan au sujet des troubles, et aussi parce que le Saint-Siège considérait que son poste le rendait responsable des incursions dans les clubs catholiques.

M. Giuriati restera vraisemblablement président de la Chambre des députés, poste qu'il occupe depuis 14 mois. Il a été un des lieutenants d'Annunzio pendant l'expédition de Fiume et l'un des premiers membres du parti fasciste. Le nouveau secrétaire, M. Starace, est âgé de 42 ans. M. Giuriati en a 55.

Les arrestations du 24 août

Une cause type — Celle d'Aurélien Lemay contre le magistrat Marin

Me Oscar Gagnon a présenté ce matin en Cour de pratique une requête pour bref de certiorari au nom d'Aurélien Lemay contre Gustave Marin, l'un des juges des Sessions de la Paix, intimé, et Joseph Leblanc et l'honorable Louis-Alexandre Taschereau en sa qualité de procureur-général de la province, mis-en-cause.

Le requérant expose que le 24 août dernier, alors qu'il agissait comme constable, il a été arrêté illégalement et sans mandat par une personne dont il ignorait le nom et l'autorité et qui se présentait comme détective provincial. Il a été détenu quelque temps, puis il a comparu et a été libéré sous cautionnement. Le mis-en-cause, Joseph Leblanc, a déposé contre lui une plainte comme quoi il aurait entravé, empêché et gêné le libre exercice du droit qu'un électeur a de voter dans une élection. La cause a été remise plusieurs fois puis finalement inscrite au rôle des convictions sommaires pour le 13 décembre.

Le requérant a demandé par son procureur le renvoi de la plie s'en prévalant que l'intimé n'a pas juridiction pour entendre la cause, qu'il y a défaut et excès de juridiction de la part de l'intimé vu que la pénalité pour la convention que l'on reproche à l'accusé dans ladite plainte ne peut être recouvrée par voie de conviction sommaire. Comme, le 19 novembre, l'intimé a renvoyé l'objection et qu'il n'y a pas d'appel sur le jugement renvoyant l'objection pas plus que sur le jugement final, le requérant demande qu'un bref de certiorari soit accordé pour que l'intimé, Gustave Marin, juge des Sessions de la Paix, soit requis de transmettre à la Cour supérieure le jugement du 19 novembre ainsi que toutes les procédures qu'il a en sa possession et sous sa garde. Le requérant allègue à l'appui de sa requête que toutes ces procédures sont nulles à cause de ce défaut et excès de juridiction, que l'offense tombe sous la loi électorale de Québec, que l'offense ne peut être jugée par le tribunal des convictions sommaires, que d'après la loi électorale il y a un autre mode de recouvrement de la pénalité, soit une action pour dette.

Cette cause serait une cause-type qui réglerait les causes d'une quarantaine de personnes arrêtées le 24 août dernier dans des circonstances analogues.

Les contestations d'élections

LES DEPUTES PLANTE, FRANCOEUR, FILION ET BERCOVITCH VEULENT FAIRE REDUIRE LE MEMOIRE DE FRAIS

M. le juge Gustave Boyer a pris ce matin en délibéré les requêtes de quatre députés libéraux dont les objections préliminaires ont été rejetées et qui veulent faire réduire le mémoire de frais préparé par le protonotaire. Ces quatre députés sont MM. le Dr Anatole Plante, J.-A. Francoeur, Joseph Filion et Peter Bercoovitch. Les deux avocats, Mes Alphonse Décaré et Oscar Gagnon, n'ont argumenté que quelques minutes sur la question. Me Décaré a soutenu que le protonotaire avait suivi le tarif fixé par la loi fédérale, tandis que l'on devait suivre la pratique ordinaire de la Cour supérieure. Me Oscar Gagnon a répondu que l'on a décidé en 1875 de suivre le même tarif dans les contestations fédérales et provinciales et qu'il n'y a pas de précédent plus récent. Il a ajouté que le juge a toute discrétion pour fixer ce mémoire des frais. M. le juge Boyer a demandé à voir le tarif qui avait servi au protonotaire à établir le mémoire et il a pris les quatre causes en délibéré.

Hinkler au Bourget

Le Bourget, France, 7 (S.P.A.). — L'aviateur anglais Hinkler, qui vient d'accomplir l'envolée Brésil-Afrique, est arrivé de Tours, ce matin, à 9 heures 20. Il doit repartir aussitôt pour Londres.

Le plan Young

M. Beneduce est élu président du comité consultatif formé à la demande de l'Allemagne sur la capacité de paiement des réparations de guerre

Bâle, 7 (S. P. A.). — M. Alberto Beneduce, d'Italie, a été élu président du comité consultatif du plan Young formé à la requête de l'Allemagne pour étudier la capacité allemande de paiement des réparations de guerre. Après l'élection du président, le comité a porté de sept à onze le nombre de ses membres, ainsi que l'y autorise le plan Young. Ce sont: le professeur Charles Rist, de Bâle; sir Walter Layton, de Grande-Bretagne; M. Emile Francqui, de Belgique; M. Carl Melchior, d'Allemagne; M. M.-B. Nohara, du Japon; M. Walter W. Stewart, des Etats-Unis; le professeur Alberto Beneduce, d'Italie; M. Hendryk Colijn, de Hollande; M. Otto Rydbeck, de Suède; M. M. Hindscheider, de Suisse; et M. Duritsch, de Yougoslavie.

La nomination du président et la nomination des quatre nouveaux membres ont soulevé des difficultés. Le délégué allemand a soutenu que les Français voulaient faire donner la présidence au délégué belge. Quant à la nomination des quatre nouveaux membres, on a prétendu que la France voulait que la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie fussent représentées.

Les assurances sociales

La Commission Montpetit soumettra la semaine prochaine au gouvernement provincial un rapport sur la première partie de son enquête

A moins d'imprévu la Commission des assurances sociales de la province de Québec soumettra au gouvernement la semaine prochaine son rapport sur la première partie de l'enquête, à savoir l'assistance publique en général et principalement les questions des allocations aux mères nécessiteuses et la protection de l'enfance.
La Commission, que préside M. Edouard Montpetit, a multiplié ses séances au cours de toute l'année dernière. Elle a entendu les témoignages les plus divers sur les misères des indigents, les veuves dans le besoin, les enfants orphelins, etc. Après avoir parcouru la province et avoir siégé dans les différentes villes et centres de quelque importance, elle a délégué quatre de ses membres en Europe pour y étudier les assurances sociales proprement dites dans les divers pays où elles sont en vigueur, notamment en Angleterre, en Belgique, en France, en Suisse et dans d'autres capitales.

Samedi dernier, les commissaires se sont réunis de nouveau pour soumettre et étudier leur projet de rapport au gouvernement. Ils ont discuté les conclusions du rapport la majeure partie de la journée et ont adopté avec quelques modifications une bonne moitié du rapport. Samedi prochain il y aura nouvelle réunion des membres de la Commission et adoption finale du rapport entier de la première partie de l'enquête.

On s'attend à ce que le rapport soit déposé en Chambre.
Ce rapport compte 175 pages grand format.

La Commission a déjà entrepris son enquête sur la deuxième partie, à savoir celle de l'hygiène industrielle dont le rapport est annoncé pour février.

M. C.-J. Arcand reçoit des délégations

Le ministre du travail, M. C.-J. Arcand, a reçu de nombreuses délégations ce matin, aux bureaux du gouvernement. Il a également reçu les journalistes et leur a déclaré que, d'après lui, si la malaise actuelle parmi les ouvriers est considérable, cela dépend de l'achat à la semaine. "Les ouvriers", a dit M. Arcand, ont grevé leurs budgets pour plusieurs années à l'avance en achetant des articles de luxe à la semaine. C'est là un mal qu'il faudrait faire disparaître et dont la disparition contribuerait pour beaucoup à diminuer le malaise qui existe présentement."

Le ministre a remercié les journaux pour ce qu'ils ont fait en sa faveur depuis sa nomination. Il se dit entièrement satisfait de la coopération qu'il reçoit de son personnel.

L'ouverture des vespasiennes

Les vespasiennes construites l'an dernier avec les fonds de chômage seront ouvertes au public le 2 janvier, prochain.

Des soumissions pour deux tunnels

Le comité exécutif demandera sans délai des soumissions pour les tunnels de la rue Paquin et du Chemin de la Côte-des-Neiges, sous les voies du Pacifique Canadien. Les estimés pour ces travaux sont d'environ \$800,000.

Congé municipal

Demain, fête de l'Immaculée-Conception, l'hôtel de ville sera fermé toute la journée.

Les travaux de chômage

Le comité exécutif de Montréal discute le sujet avec M. Gédéon Gravel — Formalités à remplir — La ville fera tous les travaux possibles en régie — Les autres seront exécutés par les entrepreneurs au pourcentage — Chaque échevin fera ses recommandations

Le comité exécutif a discuté ce matin la question des travaux de chômage avec M. Gédéon Gravel, commissaire fédéral pour ces travaux dans la province de Québec. A l'issue de la réunion le comité a d'abord fait une mise au point. Contrairement à une nouvelle publiée dans un journal, la ville ne peut encore rien faire en fait de travaux. Le conseil adoptera le 14 décembre le règlement d'emprunt de \$4,800,000 pour les travaux de chômage, plus \$1,500,000 pour l'acquisition des terrains nécessaires pour ces travaux. Le règlement adopté par le conseil devra être envoyé à Québec, au sous-ministre des affaires municipales, qui le soumettra au lieutenant-gouverneur en conseil pour ratification. Après cela seulement, la ville pourra se procurer l'argent nécessaire et commencer les travaux.

Pour se conformer au désir du gouvernement fédéral, la ville ne donnera pas ces travaux par contrat au plus bas soumissionnaire comme on l'a fait l'an dernier. M. Gravel a fait ressortir le point que le plus bas soumissionnaire fixera un prix pour un travail qu'il exécutera avec sa main-d'œuvre expérimentée. Et alors, on ne peut pas le forcer à employer les chômeurs qui n'ont pas d'expérience, par exemple les anciens, commis de bureau ou de magasin, etc., sans travail, et qui ont besoin de gagner. Les fonds de chômage, a dit M. Gravel, sont donnés pour secourir ceux qui sont dans le besoin et cette considération doit primer celle de la différence du coût, car sans cette condition ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial n'auraient contribué aux travaux et leur contribution constitue la moitié du coût.

Le plus simple pour atteindre ce but, c'est que la ville fasse les travaux en régie, et c'est ce qu'on fera dans tous les cas où la chose sera possible, mais, comme l'a fait remarquer M. Blanchard, le directeur des travaux publics, la ville n'est tout de même pas pour faire l'acquisition de machines au coût d'un million peut-être, simplement pour faire ces travaux, alors que les entrepreneurs de Montréal ont l'outillage nécessaire. C'est pourquoi on a décidé que tous les travaux que la ville ne pourra pas faire seront exécutés par les entrepreneurs et au pourcentage. Les soumissions déjà ouvertes vendredy seront donc retournées et on en demandera d'autres sur le système de pourcentage.

Ce système comporte un autre avantage, celui d'assurer un meilleur contrôle des salaires. Dans les contrats donnés aux plus bas soumissionnaires, la ville fixe une échelle de salaire, mais elle ne peut pas contrôler les salaires payés à la main-d'œuvre qui travaille à la préparation des matériaux ailleurs qu'au chantier même. Il est arrivé des cas, dans la taille de la pierre à bordure et dans la fabrication des formes pour le ciment, par exemple, où le travail fut exécuté dans l'établissement de l'entrepreneur et à des salaires 50 pour cent inférieurs à ceux prévus par le contrat et qu'on aurait pu faire payer si les travaux avaient été faits sur le chantier même. Avec le pourcentage, la ville contrôlera tout, par définition.

Enfin le comité exécutif a donné instruction au greffier, M. J.-E. Gauthier, d'écrire à tous les échevins intéressés, leur envoyant une liste des travaux et leur demandant de recommander eux-mêmes les entrepreneurs qu'ils jugent les plus aptes à faire les travaux dans leur quartier.

Les arbres de Noël

Les autorités municipales ont décidé qu'il n'y aura pas cette année d'arbres de Noël illuminés dans les parcs publics, comme l'an dernier.

Le Congrès américain siège

Washington, 7 (S.P.A.). — Le nouveau Congrès se rassemble aujourd'hui. On prévoit une session mouvementée.

Vient de paraître

HISTOIRE DU LAC MEGANTIC, par l'abbé Albert Gravel, un volume de 150 pages orné de 25 gravures. Le lac Mégantic appartient à la grande histoire de notre pays puisqu'il fut le lieu de passage des premiers Pères missionnaires en 1650 vers la mission de Kénébec. En 1700, le lac Mégantic était le site d'une bourgade abénaquise desservie par le fameux P. Sébastien Rasle; en 1775, Arnold venait camper sur les bords du beau lac en route pour la prise de Québec. Comment s'est formée la paroisse de Sainte-Agnès du lac Mégantic, filiale de Plouffe, fondée elle-même par nos pères, fondateurs en 1870; comment s'est développée la localité pour devenir la ville actuelle avec ses industries et ses manufactures. C'est une nouvelle contribution à l'histoire régionale des Cantons de l'Est. A notre service de librairie, \$1.00.

Service pour Mgr Dontenwili

A l'église St-Pierre — S. E. Mgr Rhéaume officie et L. E. NN. SS. Gauthier et Deschamps y assistent avec un nombreux clergé

Les RR. PP. Oblats ont fait célébrer ce matin, à l'église St-Pierre, un service pour le repos de S. E. Mgr Auguste Dontenwili, archevêque de Ptolémaïde, de Phénicie, supérieur général de la Congrégation, Mgr Dontenwili est décédé à Rome, le 30 novembre dernier.

S. E. Mgr Louis Rhéaume, évêque de Haileybury, Oblat lui-même, a célébré le service assisté du R. P. Pépin, O.M.I., supérieur et maître des novices à Ville LaSalle; des RR. PP. Germain Dandenaud, comme diacre, et J.-M. Gauthier, comme sous-diacre, tous deux Oblats. S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, occupait le trône, assisté des RR. PP. Philémon Bourassa, provincial, et O. Robert, supérieur du scolasticat de Notre-Dame de Richelieu, tous deux aussi Oblats. L'abbé Romuald Chayer, de l'archevêché, agissait comme maître de cérémonies.

Ont pris place dans le sanctuaire: S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; Mgr L.-A. Dubuc, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste; Mgr Georges Lepailleur, curé de la Nativité; M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame; M. J.-Eugène Moreau, P.S.S., supérieur du séminaire de Philosophie; le R. P. Martin, O.F.M.; le R. P. Casimir, O.M.C.; le R. P. F.-X. Bellavance, S.J., provincial; le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., assistant provincial; le R. P. Arthur Bernèche, O.M.I., de Saint-Pierre; le R. P. Guillaume Charlebois, O.M.I., de Chambly; le R. P. André Gossy, O.M.I., de Richelieu; le R. P. J.-D. Fréchet, O.M.I., curé de St-Nazaire de Ville LaSalle; le R. P. Gaudios Labrecque, S.S.S., provincial; le R. P. Olivier, O.M.I., S.S.S., économique; le R. P. A. Berthiaume, S.M.M.; les RR. PP. J.-A. Martel et François Perdreau, Oblats; MM. Ferdinand Lelandais, F.-A. Duchéin et René Portier, P.S.S.; les RR. PP. André-Marie Reeves-Gavril, Zénobius Manfrani et Armadori, Servites de Marie, ce dernier supérieur de Notre-Dame du Mont-Carmel; le R. P. Eugène Guérin, curé de la paroisse Saint-Pierre, Oblat; le R. P. Adolphe Clément, C.S.C., le R. P. Alton, M.S.C., curé de Notre-Dame du Sacré-Coeur de Ville LaSalle; le R. P. Jean-Yvan d'Orsonnes, S.J., recteur du collège Jean-de-Brébeuf; M. l'abbé Donat Chaumont, assistant-supérieur du Séminaire des Missions Étrangères; le R. P. Bélangier, C.S.S.R.; le R

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, le 7 décembre

— Concert de musique de chambre à 4 heures, poste WEAF, sous les auspices de la Ligue nationale de Musique, dont Mme Otto H. Kahn est présidente. Surveillent les postes locaux.

— Discours par lord Reading, le colonel L. S. Amery et Chaim Weizmann, à un dîner offert à Londres en l'honneur de ce dernier. Transmission de Londres en Amérique par le poste WABC à 4h. 30. Surveillent les postes locaux.

Demi-heure universitaire

— A 5 heures, le poste CKAC irradiera le programme universitaire confié à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal et à l'A.C.F.A.S. Détails: Causerie de M. André Wendling, professeur à la Faculté des Sciences et à l'École Polytechnique, sur "Faraday".

Programme musical: M. Rosaire Duceppe, ténor, élève de la classe de chant du professeur Arthur Laurendeau, au Conservatoire National de Musique, interprétera les pièces suivantes:

a) Canzonetta, Pasquini;

b) Elle ne croyait pas (Mignon), Thomas;

c) J'ai fait trois fois le tour du monde (Les Cloches de Corneville), Planquette. — Au piano d'accompagnement, Mme Arthur Laurendeau.

— Inauguration d'une série de causeries hebdomadaires à 6 h. 15, post WJZ, sur les taxes par des personnalités en vue de la vie publique. Ces causeries seront prononcées sous les auspices de la Ligue des "Payeurs de taxes" américains ou contribuables. L'ex-sénateur James W. Wadsworth, de New-York, parlera de la Ligue et ensuite sur le sujet suivant: "Centralisation".

— Récital d'orgue à 8 heures, poste WJZ, par Archer Gibson qui interprétera des œuvres de Wagner, Grieg, Beethoven, Schubert, Schumann et Gounod.

— Au poste WEAF à 8 h. 30 et à 9 heures seront irradiés deux programmes de musique d'orchestre avec chant par les artistes qui figurent le plus souvent aux postes de la NBC.

Demi-heure française du C.N.R.

— Le Canadien National présentera des extraits de "La Mascotte" d'Audran, à 9 h. 30, comme programme français. Postes du réseau de l'Est.

— Programme de la "Parade des États" à 9 h. 30, poste WEAF. Le programme sera consacré à l'Ohio. Orchestre sous la direction d'Erno Rapee avec chant.

— Le violoniste Toscha Seidel exécutera au poste WABC à 10 h. 30, accompagné par un orchestre, les pièces suivantes: 1er mouvement en la mineur, de Viotti; Sicilienne et rigaudon, de Françoise Kreisler, avec accompagnement par Herbert Jaffe; Une nuit à Séville, d'Albeniz, par l'orchestre; Malagueña, de Sarasate, par Seidel et l'orchestre.

Ludwig Laurier présentera le programme suivant à 11 heures, poste WJZ: Extrait de "Madame Angot", de Lecoq; Danse des bouffons, de Rimsky-Korsakoff; Naïla, de Delibes; Morena y Sevillana, de Maduro; Canzonetta, de D'Ambrosio.

Mardi, le 8 décembre

— Les émissions du poste CKAC ne commenceront qu'à 5 heures le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception. CFCF irradiera comme à l'ordinaire.

— Récital de piano par Giovanna de Blasis au poste WGY à 5 heures 31. Trois pièces de Bach.

— Irina Skariatina, ancienne comtesse russe, épouse aujourd'hui d'un lieutenant naval américain, racontera les péripéties de sa vie et de la révolution russe à 6 heures 45, poste WJZ.

— Antoinette Halstead, contralto, chantera accompagnée d'un orchestre de concert dirigé par Edgar Carver, à 7 heures, poste WGY.

L'HEURE PROVINCIALE

— L'Heure Provinciale dont M. Edouard Montpetit est le directeur général et M. Henri Letondal, le directeur artistique et annonceur, présentera un programme approprié à la fête de l'Immaculée-Conception. Détails:

1—Causerie: "Ave Maria Immaculata", M. l'abbé M.-J. Melançon.

2—Ouverture: "Fidelio", Le Septuor de l'Heure Provinciale.

3—Chant: "Indian Love Lyrics", Woodford-Finden, Le Quatuor Montréalais: MM. Paul Trépanier, Emile Gour, Hercule Lavoie et Armand Gauthier.

4—Quatrième Symphonie en Sol Majeur, A. Dvorak, Troisième mouvement.

5—Chant: "La Chanson du Désert", Romberg (Sélection), Le Quatuor Montréalais.

6—Danse des Sorcières, E. A. MacDowell, Le Septuor de l'Heure Provinciale.

—Orchestre sous la direction d'Adolphe Dumont avec chant par Alice Mock, soprano. Œuvres tirées de Massenet, Kreisler, Wolf-Ferrari, Liszt et autres.

—A 9 heures 30, poste WJZ, orchestre sous la direction de Rosario Bourdon. Détails: Marche triomphale de Grieg; Yesterday, de Herbert; Chanson du rouet, de Mendelssohn; Gavotte, de Gillet; Fleur cubaine, de Zoubanoff; Danse irlandaise, de Ansell. Au cours de ce programme Frazier D. Hunt fera le portrait de M. Herbert Hoover.

—Programme d'orchestre à 10 heures, sous la direction d'Eugène Ormandy, comprenant une danse perse, de Moussorgsky; Invitation à la danse, de Weber; Intermezzo, de l'opéra "L'Ami Fritz", de Mascagni.

—Ludwig Laurier présentera à 11 heures, poste WJZ, les pièces suivantes: Ouverture de la Grotte de Fingal, de Mendelssohn; Danse norvégienne, de Grieg; Liebeslied, de Strauss; Chanson, de

Frini; Annette capricieuse, de Borch.

Mercredi, le 9 décembre

— Reinald Werrenrath, baryton de concert, sera l'artiste d'honneur du poste WJZ, à 6 heures. Joseph Kahn sera au piano.

— Le R. P. Alexandre Dugré, S. J., sera le conférencier du comité de la pensée française, à 6 heures 15, poste CKAC. Sujet: "Monsieur Alexandre-Antoine Taché, O. M. I."

— Causerie scolaire à 7 heures, poste WGY, par Nathaniel Altholz, sous les auspices de l'Association des Instituteurs de New-York.

— Exposé à la radio, poste WEAF, à 8 heures des plans de la quadruple envolée de savants américains au pôle nord, par le capitaine Flavel-M. Williams.

— A 8 heures 30, les artistes suivants chanteront au poste WEAF: Gladys Rice, soprano; Douglas Stanbury, baryton; orchestre sous la direction de Nathaniel Shilkret. Œuvres de Kalman, Smetana, Lehár, Chopin et Romberg.

— Œuvres de Gomez, Smetana, Luigini et autres au programme de 8 heures 30, au poste WJZ. Orchestre sous la direction de Joseph Pasternack et chant par Oliver Smith, ténor.

— Orchestre de concert et soliste de l'Hôtel Fort Garry, à 10 heures, au postes du réseau transcontinental du Canadien National.

— A 10 heures 15, poste WABC, chant par Adèle Vasa, soprano; Barbara Maurel, contralto; Bradford Reynolds, ténor, et Lon McDams, basse. Orchestre sous la direction d'André Kostelanetz. Capter aussi CKAC.

— L'orchestre symphonique Columbia sera dirigé par Howard Barlow, à 10 heures 30, postes WABC et CKAC. Les détails du programme manquent.

— Ludwig Laurier terminera les principales émissions de la soirée par le programme suivant de l'Heure du coucher, poste WJZ à 11 heures: Trois croquis orientaux, de Langey. Extrait de "Lilac Domino", de Cuvillier. Entr'acte de "Philémon et Baucis", de Gounod. Wiegand, de Brahms.

Alfred AYOTTE

Postes locaux

LUNDI, LE 7 DECEMBRE

CKAC

3.45 Clôture des Bourses de Montréal et de New-York.

5.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.

5.30 Émission du Conseil national d'éducation.

6.00 Disques.

7.00 L'heure de concert du Ritz Carlton.

7.45 Comédie.

8.00 Chant et musique.

8.30 Programme G. N.

10.30 Orchestre du Mont-Royal, direction de Jack Denny.

11.00 Les nouvelles.

CFCF

6.45 Cotes de la Bourse.

7.00 Disques.

7.30 Disques.

7.45 Chant et musique.

8.00 L'heure provinciale.

8.30 Chant et musique.

8.45 Comédie.

9.00 Chant et musique.

9.30 Disques.

10.00 Orchestre NBC.

10.15 Fanfare, NBC.

10.30 Revue d'actualité.

10.50 Résultats du hockey.

10.45 Musique du Château-Laurier.

11.00 Chant et musique.

11.30 Orchestre Jack Denny.

MERCREDI, LE 9 DECEMBRE

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

8.45 Old Dutch Clit. CBS.

9.00 Mélodies du matin.

9.15 Orchestre de Vincent Lorey.

9.30 Tony's Scrap Book.

Dictionnaire Général

BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

CANADA

LE REV. PÈRE L. LE JEUNE

Oblat de Marie-Immaculée Bachelier en lettres de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur en lettres de l'Université d'Ottawa

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

ASSEMBLÉES

SYNDICAT DES PLOMBIERS
L'assemblée des plombiers n'a pas lieu ce soir, mais lundi prochain, le 7 décembre.

SYNDICAT DES MENUISIERS
Ce soir, assemblée du Syndicat des menuisiers, à l'édifice des Syndicats catholiques. Des rapports et communications importantes seront données aux membres.

PRESSIERS DE JOURNAUX
L'assemblée des pressiers de journaux a lieu ce soir, à l'édifice des Syndicats catholiques. Il est bien regrettable que les membres du Syndicat ne se rendent pas plus nombreux à leurs assemblées. Ce soir plusieurs questions importantes seront discutées; il est nécessaire que tous les membres soient présents.

BUREAU E. G. DES CORDONNIERS
Assemblée régulière ce soir. L'agent d'affaires, M. A. Durand, a un rapport très chargé à présenter à l'assemblée. Que tous les membres soient présents.

TERRASSIERS-MANOEUVRES
Les Terrassiers-Manoeuvres ont, ce soir, leur assemblée régulière. M. Ouellette fera rapport des activités au cours de la dernière quinzaine. Qu'on vienne en grand nombre.

INTERPROFESSIONNEL DE LA CHINE
Assemblée régulière ce soir à la salle des Syndicats catholiques de Lachine.

Aiguilleur de tramways tué
Un aiguilleur de la compagnie des tramways, Jean-Baptiste Sicard, 69 ans, 6256 rue Saint-Valier, a été frappé par une automobile à l'angle des rues Saint-Denis et Belloc, samedi matin, et a succombé presque instantanément. Le cadavre a été transporté à la morgue où le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Au moment de l'accident, M. Sicard se tenait au milieu de la rue, occupé à nettoyer l'aiguillage des voies du tramway. L'automobile du Dr Lucien Piché survint en même temps qu'une autre voiture qu'il chercha à éviter. En appliquant les freins, sa voiture glissa et alla renverser M. Sicard. Le Dr Piché transporta la victime à l'hôpital Sainte-Justine où elle expira bientôt après.

Le dîner des Hommes d'affaires du centre
Le premier dîner intime de l'Association des hommes d'affaires du centre aura lieu mercredi soir, à 7 h. 30, chez Kerbulu et Odian, rue Saint-Denis.

Ford et la Pologne
Varsovie, 7. — Les journaux annoncent que des représentants de la "Ford Motor Company" vont bientôt terminer des négociations pour la location ou l'achat de terrains à Gdynia en vue de l'érection d'une grande manufacture d'assemblage.

Mort du poète américain Lindsay
Springfield, Ill., 7 (S. P. A.) — Vachel Lindsay, l'un des principaux poètes des États-Unis, est décédé à sa demeure ici samedi. Il a succombé à une maladie du cœur. Il était âgé de 52 ans.

AVIS LEGAUX
Province de Québec, district de Montréal, Caus supérieure, Na B-91729, dame Séverine Sagot, des cités et districts de Montréal, épouse de Zénon Dumouchel, charpentier, du même endroit, demanderesse, contre Zénon Dumouchel, des cités et districts de Montréal, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée ce jour contre le défendeur. Montréal, le 28 novembre 1931.

DION & DION, Avocats de la demanderesse.

Cour Supérieure
DAME BERNADETTE LAFAMME, des cités et districts de Montréal, épouse commune en biens d'ALBANI PION, épicière des mêmes lieux, défenderesse.

vs Ledit ALBANI PION, épicière, des mêmes lieux, défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause le dixième jour de novembre 1931.

MONTREAL 10 novembre 1931.

MOLLEUR ALLARD & CHARNES, Procureurs de la demanderesse.

Acquittement d'Edmond Laurence

Le juge Lacroix a acquitté Edmond Laurence, accusé de parjure à la suite du témoignage qu'il avait rendu dans la cause de Masson et al., après que le prévenu eut fait des rectifications vendredi au sujet de ce témoignage.

Laurence a présenté au juge une rectification écrite dans laquelle il a avoué que Me Antoine Sénécal n'avait jamais rien fait, avant ou après son arrestation, de dérogatoire à ses devoirs professionnels ou qui soit de nature à affecter les relations d'affaires de l'accusé ou de ses relations avec ses avocats. Il a avoué qu'il ne lui avait jamais suggéré rien de déloyal ou d'injuste concernant les avocats en cause.

Me Sénécal s'est déclaré satisfait des rectifications de l'accusé que le juge Lacroix a acquitté.

La campagne du timbre de Noël

UNE TRISTE COMPARAISON

Est-ce trop souvent rappeler l'effarante supériorité du taux de notre mortalité tuberculeuse à Montréal, en comparaison des autres provinces de la Confédération?

Il importe que l'ayant vu souvent nous la sachions et la comprenions, afin d'en déduire la seule résolution qui soit logique et raisonnable: celle de combattre la tuberculose.

Alors que l'Ontario a un taux de 41.4 par 100,000 de population, l'Alberta 45, la Saskatchewan 49.3, le Manitoba 56.6, le Nouveau-Brunswick 69, le Québec a un taux de 74.3 et Montréal de 124.

Voilà où nous ont menés l'indifférence et l'apathie d'un grand nombre, à l'égard d'un fléau qui n'a pas d'égal dans l'humanité. Notre capital humain filtre à travers les larges fissures causées par la tuberculose dans notre réservoir national. Au lieu de construire la digue pressante qui maintiendrait intactes toutes nos énergies, nous sommes forcés de nous contenter de pratiquer par-ci par-là un cimentage de fortune, qui ne pare au danger que partiellement et temporairement.

Le petit Timbre de Noël du tuberculeux, en nous mettant sous les yeux cette triste comparaison, nous apprend qu'il y a quelque chose à faire. Et comme la tuberculose est un fléau public, comme tous et chacun sont exposés à ses coups, il est d'élémentaire prudence de prendre des précautions, de se mettre en sécurité.

Voilà bien ici où s'illustre la solidarité humaine: venir au secours des autres pour se protéger soi-même. L'occasion est offerte à tous de mettre en pratique cette précieuse solidarité: donnons pour les tuberculeux afin de nous sauver de la tuberculose.

(Communiqué)

M. Churchill se rend aux États-Unis

Londres, 7 (S. P. A.) — M. Winston Churchill se rend aux États-Unis à bord de l'"Europa". Il y fera une série de conférences.

Quartier Ahuntsic

Ce soir, l'Association des Citoyens d'Ahuntsic, tiendra son assemblée mensuelle à la salle Latendresse, rue Lajeunesse. Plusieurs questions intéressantes y seront discutées. Les membres ainsi que les citoyens du quartier sont invités.

La colonisation au Canada

Ottawa, 7. (S. P. C.) — D'après une déclaration du ministre de l'immigration publiée vendredi, le mouvement de colonisation dans les limites du Canada entrepris par le ministère fédéral et les compagnies de chemin de fer a eu pour résultat de ramener à la terre 42,882 personnes. Les rapports détaillés du 1er octobre 1930 au 30 novembre 1931 indiquent que 6,040 familles et 12,682 célibataires ont été placés sur des terres, les premiers comme colons et les seconds comme engagés. Tout cela s'est fait sans assistance directe. Le but de ce mouvement, a précisé le ministre de l'immigration, M. W. A. Gordon, est d'encourager les chômeurs ou ceux qui prévoient qu'ils vont manquer de travail et qui ont de l'expérience sur la terre à s'établir de nouveau sur les terres avant qu'elles aient épuisé leurs ressources.

M. Hoover parlera devant le Congrès

Washington, 7. — Le président Hoover a accepté l'invitation de parler devant les deux Chambres réunies du Congrès à l'anniversaire de naissance de George Washington, le 22 février, et d'assister ensuite à une manifestation patriotique à Alexandria, dans l'Etat de Virginie.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

Les jeunes conservateurs

Ce soir, salle Raymond, rue Ch.-Colomb, l'Association des Jeunes Conservateurs de Dorion-Saint-Denis tiendra un ralliement conservateur.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I. Green ainsi que les représentants des associations soeurs. M. René Dupuis présidera.

La conférence sera donnée par Me W. Proulx sur un sujet d'actualité.

Mentionnons parmi les orateurs Me A. Blais, c.r., Me Chs de Boucherville, M. Gerald Almond, Me L. Lésperance, R. I



Le décor de la table

Que vous préférerez des mets savoureux et abondants servis dans un matériel de fortune à une pâture médiocre, présentée dans une vaisselle de choix, ceci paraît assez naturel, si détaché que l'on soit des nourritures terrestres. Néanmoins, si en l'occurrence la façon de donner ne doit pas valoir mieux que ce qu'on donne, les convives ne restent pas insensibles au soin et à l'arrangement d'une table bien servie.

A la manière dont un couvert est dressé, on peut, sans la connaître, juger d'une maîtresse de maison, de son goût, de son désir de plaire, de la part de poésie qu'elle mêle à la prose du ménage, de son tact et de son esprit d'à-propos. Voici les "ostentatoires" qui étalent pour un déjeuner sans cérémonie toutes les ressources de leur argentier, offrent de la piquette dans des verres de Bohême, un médiocre ragoût dans de la vaisselle fine; voici celles qui s'en moquent et sans en souffrir, ni rougir, supportent le voisinage de services dépareillés, d'assiettes ébréchées et suppléent à ces petites défaillances d'apparat par leur cordialité.

Ce n'est pas le couvert d'apparat, donc d'exception, qui nous intéresse particulièrement, mais le décor de table qui donne aux repas familiaux, comme aux agapes amicales, un charme, une élégance qui dépend plus du goût de la maîtresse de maison que de la fortune. Avec des éléments peu coûteux, il est toujours possible de créer une harmonie et d'ajouter aux joies gastronomiques un plaisir esthétique.

Les nappes individuelles, charmantes lorsqu'elles laissent à découvert une belle matière, bois verni ou ciré, marbre, révéleront de verre, n'a pas complètement exilé le nappage complet dont les colorations variées, le façonnage prête à des fantaisies si agréables. Les toiles de fil d'un seul ton aux teintes vives permettent de créer avec la vaisselle, les effets de contrastes ou d'unité toujours attrayants. Il ne s'agit pas là d'une fantaisie coûteuse, car un simple ourlet à jours suffit à l'orne et les serviettes petites et rectangulaires ne réclament pas un mètre important. De plus, le lavage en est facile et lorsque les teintes passent uniformément, elles pâlisent sans se décolorer ni se briller.

Les tissus à combinaison de dessin et de couleur sont légers, simples linceuls de tons opposés sur les contours, écosais ou carreaux classiques par la disposition, mais dont les contrastes de couleurs sont nouveaux. Toute la gamme des verts et des bleus, des corises et des pêches, des bleus et des gris, sans parler des damassés aux tons blancs argentés, particulièrement charmants dans les verts et les roses, créent aux porcelaines ou faïences un fond qui les met agréablement en valeur.

Vient-on par un façonnage chercher des effets plus personnels? On peut au moyen de pans de couleurs différentes réservés aux angles des nappes et des serviettes réaliser d'intéressantes combinaisons sans que ce travail réclame ni grande patience, ni grande habileté. Préfère-t-on la broderie? On la choisit plate, sans ajour, broderie au passé en soie lavable de couleur plus tendre que vive. A la place des entre-deux de dentelle, on agrément les nappes d'incrustations de toile d'un ton différent; des bandes alternées de toile rose ou pêche et de toile blanche se coupent dans les quatre coins, broderie rose sur blanc ou blanc sur rose, selon la disposition de ces bandes, disposition reproduite sur les serviettes, toujours de proportions réduites.

Les services de porcelaine ou de faïence d'un seul ton sont séduisants à condition que la couleur ne risque pas de faire des contrastes malheureux avec les mets; certains couleurs lavande ou mauve, acceptent mal le voisinage des épinalles ou des crèmes. Par contre le jaune et un certain ton rose dragée sont très plaisants et un couvert dressé avec ces éléments prête à de faciles et charmantes harmonies, soit par le linge qui les accompagne ou les fleurs qui les complètent.

Le ton blanc avec simple ou double filet argent est d'une élégance

très raffinée, mais un peu froide. Les services décorés de fleurs sont particulièrement jolis, lorsque la décoration exilée du centre court sensiblement en bordure plus ou moins large et colorée sur les contours, petites roses, guirlande de bleuets ou d'oeillets, ou simple feston de couleur se détachent sur le blanc.

Pour apporter plus de diversité, les services à dessert sont complètement différents et la table chargée de physionomie lorsqu'on abandonne le substantiel pour les gourmandises. Les assiettes et les coupes de verre pressé ou teinté ou de cristal opalescent assortissant à des rince-bouche se complètent par des assiettes à gâteaux et des jattes de même matière, d'une fragilité plus apparente que réelle.

Le cristal des services à verres est taillé ou uni, blanc, la couleur étant réservée pour les pieds afin de laisser chanter dans les calices les colorations particulières à chaque cru. Même pour les repas ordinaires, mettez toujours deux verres à chaque convive, afin qu'il soit loisible de ne pas mêler l'eau et le vin si l'on préfère les absorber séparément. Tous les vins ordinaires se présentent en carafons, seules les bouteilles portant la marque d'un clos réputé ou les signes d'un "vieux" authentique peuvent, venant de derrière les faïots, figurer sur table. Les eaux minérales gardent leur façonnage et celles du robinet peuvent être servies dans des cruches de fantaisie.

Fruits ou fleurs composent un surtour de table toujours agréable, à condition que les fruits soient abondants et de belle mine et les fleurs toujours fraîches et joliment disposées et assez basses pour ne pas dresser entre les convives qui se font vis-à-vis de gênantes barrières.

Bien que l'on ait exilé de la table tout ce qui l'encombrerait, les assiettes de petits fruits, les huiliers, les pièces montées, les pièces principales du dessert, on n'en a pas banni les ornements inutiles en eux-mêmes mais qui animent le couvert et amusent l'œil. Il importe de signaler tous les ravissants bibelots en verre filé, teinté, argenté, pressé, translucide ou opaque, qui, sous formes d'oiseaux, de fleurs, d'animaux gravitent autour de la table; mentionnons, parmi les plus nouveaux, des palmiers aux feuilles vertes s'épanouissant en un large bouquet vigoureux. C'est une note exotique amusante; des dauphins et des bateaux aux frêles cordages de verre filé tendus entre des voiles gonflées par d'invisibles zéphirs provoquent sans doute chez les convives la nostalgie du voyage ou le désir du départ.

Fédération des Oeuvres sociales de santé

Dans la revue sur les activités précieuses du Service de Santé, nous en sommes arrivés aujourd'hui à analyser brièvement le travail considérable qui se fait au laboratoire municipal de Montréal. Ce laboratoire est placé sous l'habile direction du Dr A. Bolduc, aidé du Dr A. Bérard et de M. E. Giguère.

Les chiffres suivants, extraits de leur rapport se passent de longs commentaires: "Le travail fait au cours de l'année se répartit de la façon suivante: 18,468 analyses pour la Division de l'Inspection des Aliments, 3630, pour la Division des Maladies contagieuses, 223 pour les autres divisions du Service de Santé, 2710 pour le Service de la Santé publique et 11,369 pour les médecins de la Cité."

Les analyses de lait sont particulièrement nombreuses donnant un total de 13,100. Les médecins font un large usage des services du laboratoire, particulièrement dans les cas de tuberculose, de diphtérie, de fièvre typhoïde, d'analyses du sang, et d'analyses d'urine.

Ces quelques considérations établissent à l'évidence que le laboratoire du Service de Santé de Montréal procure à toute la population des avantages excessivement précieux. De fait le laboratoire se démontre ainsi une division absolument indispensable de tout service de santé bien organisé.

Naturellement toutes les municipalités ne peuvent pas faire autant que l'importante et populeuse ville de Montréal. Le laboratoire du Ser-

LA ROBE DE LAINAGE



On fait beaucoup de ces pratiques petites robes en lainage léger ou plus chaud. Souvent elles se distinguent par leur empiècement fantaisiste en tissu de couleur contrastante ou harmonisante.

vice provincial d'Hygiène cherche à combler cette lacune. Sa contribution à l'hygiène provinciale est vraiment inestimable. Mais il est incontestable que plusieurs municipalités de la province, qui ont une population assez élevée devraient aussi avoir leur propre laboratoire. Espérons qu'il en sera ainsi dans un avenir rapproché.

(Communiqué)

Al'Asile de la Providence

BEAU SUCCES QUI HONORE L'ASSOCIATION DES DAMES DE CHARITE — UNE PARTIE DE CARTES — NOUVEAU COMITE

Le nombre des dames qui se sont réunies, ces jours derniers, autour des tables à cartes, dans les salles de l'Asile de la Providence, pour la traditionnelle réunion du commencement de décembre, prouve eloquemment combien est resté vivant et plein d'enthousiasme le cercle des dames patronnesses de cette institution, la plus ancienne du genre à Montréal.

"Les oeuvres sociales ont besoin d'une élite", disait un jour l'évêque fondateur, Mgr Bourget. C'est cette élite qui répondit à l'appel qu'on lui faisait dernièrement au nom de la Charité; Mmes W.-P. O'Brien et Ed. Labrecque patronnaient cette agréable matinée et Mme E. Desmarais, présidente active, était en tête du comité de réception. A la partie de cartes succédait une vente de divers objets, articles de lingerie, de tricot, etc., ce qui contribua beaucoup au succès pécuniaire.

Le nouveau comité formé sous la direction de Mme Léon Mercier-Gouin, et tenu de s'occuper du buffet, a aussi obtenu un beau résultat, auquel Miles J. Lepage, R. Goumeau et A. Archambault ont participé largement.

Ce bel élan de charité se répandra en bienfaisance sur les pauvres qui vont frapper à la porte de l'Asile de la Providence, beaucoup plus nombreux cette année.

Le comité d'organisation remercie, au nom des religieuses et des bénévoles qu'elles soulagent, tous ceux qui ont contribué au succès de cette brillante réunion.

(Communiqué)

L'entretien des boiseries, les boiseris vermoulues

Si bien que soient entretenues les boiseries, elles prennent à la longue une teinte brunit; les portes souvent touchées, les lambris plus ou moins froissés noircissent. L'hiver, les feux viennent ajouter leurs méfaits, de sorte qu'à la fin il devient nécessaire de nettoyer les boiseries à la colle de pâte. C'est le meilleur moyen de rendre aux surfaces peintes ou vernies leur fraîcheur sans les détériorer. Les autres procédés, ou sont anodins et nettoient mal, ou sont trop violents, tels les lessivages au savon noir ou autres qui enlèvent la peinture et le vernis. Le procédé à la colle de pâte donne complète satisfaction et ne cause aucun dégât, pas même une altération.

Nettoyage à la colle de pâte. — La colle de pâte doit être claire et très cuite.

Dans un bol, délayer une cuillerée à bouche de farine avec de l'eau, battre avec une fourchette jusqu'à ce qu'on obtienne un liquide lisse, sans grumeaux, puis verser dans une casserole à travers une passoire fine. Mettre sur le feu et tout de suite, avant comme pendant l'ébullition, remuer sans discontinuer avec une cuiller de bois ou de métal. Laisser bouillir cinq minutes au moins et laisser complètement refroidir. Les proportions ci-dessus doivent donner une colle très liquide.

Enduire la colle avec un pinceau-brosse sur les boiseries sales, puis à l'aide d'un tampon de laine ou de flanelle, frotter fortement en remettant un peu de colle de temps en temps, toujours avec le pinceau. Avoir soin de ne pas laisser sécher et passer tout de suite de l'eau claire avec une éponge pour enlever la colle et les impuretés qu'elle entraîne.

Essuyer avec un linge fin.

Si quelques taches persistent après le lavage à l'éponge, recommencer aussitôt l'opération. Il est probable que cette fois rien ne résistera et ni vernis, ni peinture ne seront détériorés. N'est-ce pas très important?

Boiseries vermoulues ou cassées. — Réparation. — Il arrive souvent qu'il manque un morceau à une boiserie, un détail cassé par mégarde, tombé par la chaleur, ou tout simplement parce que le bois est très vieux, un peu vermoulu. Il faut recoller à la colle forte liquide de froid.

Cette colle, d'un usage constant, coûtera beaucoup moins, si on la fait soi-même; cela est si facile.

Dans une pinte d'eau on fera dissoudre 2 lbs de colle forte. Le tout placé dans un vase en terre vernissée, chauffer au bain-marie, remuer de temps en temps. Quand la colle est fondue y verser peu à peu et par fraction 18 onces 2-3 d'acide azotique du commerce (si toutefois on peut s'en procurer, car c'est un poison et un corrosif dangereux). Cette addition produit une effervescence et un dégagement de vapeurs nitreuses rouges. Quand l'acide est entièrement versé et mélangé, retirer du feu et laisser refroidir. Cette colle peut être conservée longtemps, même sans être en vase clos.

Malgré cela, et bien qu'en donnant la recette, nous ne conseillons pas d'user de l'acide azotique trop redoutable. On peut le remplacer par du vinaigre (4 parties pour 5 de colle forte, de l'alcool (1 partie) de l'alun (une demi-partie). Ce mélange se conservera suffisamment; d'ailleurs, il vaut mieux renouveler la colle plus souvent, de toutes façons.

Les deux recettes donnent une colle pouvant être employée à froid, étendue au pinceau.

Pour obtenir une complète adhérence, bien entendu il faut toujours serrer la pièce collée au panneau, soit en attachant avec une corde ou en utilisant une vis de serrage si possible, ou bien encore, en chargeant avec un poids s'il y a moyen. Cela dépend de la position du morceau brisé.

Pour empêcher ou arrêter la vermoulure. — Ne vaut-il pas mieux prévenir le mal avant qu'il ne se produise? Voici une préparation qui empêche les vieux bois de tomber en poussière et leur donne une solidité suffisante pendant de longues années. C'est

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%. — NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONTAIGN, etc. — \$1.00 par insertion.

Chambres à louer

St-Denis 6980, près Bélanger, plusieurs lignes de tramways, chambres propres dans famille tranquille, sans enfant, pension si désirée. Références exigées. Tél. DOLLARD 8643. 25-12-31

MAISON A LOUER

Garnier, 4376, près Mont-Royal, six pièces, peinture, tapisserie, décorations renouvelées dernièrement, \$30.00. Callumet 1533. J.N.O.

Manteaux de fourrure à vendre

Manteaux de rat musqué d'échantillon à vendre. S'adresser à CH. 1710 J.N.O.

Position demandée

Comptable, expérience consommée, meilleures références, fera votre comptabilité, jour ou soir, bas prix. Téléphonez pour entrevue, DOLLARD 8643. 25-12-31

PERDU

Récompense à qui rapportera à son propriétaire, 621 Craig ouest, un portefeuille contenant passeport et papiers d'affaires importants.

un mélange de colle forte et de gélatine appliqué à chaud et que l'on a soin de faire pénétrer profondément dans tous les pores du bois. Même quand il s'agit d'objets détachés et de faibles dimensions, il faut les plonger dans un bain chaud de gélatine et de colle forte.

Et pour arrêter les ravages des vers il suffit d'ajouter au mélange 1-100 du poids d'alun.

Décès d'une religieuse de Sainte-Anne

Nous apprenons la mort de Sr Marie-Gertrude, des Soeurs de Ste-Anne, décédée à la maison-mère de la communauté à Lachine, le 4 décembre courant.

Sr Marie-Gertrude était née à St-Jacques de Montcalm, de la famille de M. Zéphirin-L. Marsolais et de Mme Alise Lesage.

Elle compte 69 ans d'âge et 49 de vie religieuse.

Le service funéraire a eu lieu ce matin au Mont-Sainte-Anne.

Retraites fermées

Monastère de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal-ouest, Montréal.

Du 10 au 13 décembre, pour jeunes filles.

Du 15 au 18 janvier, pour jeunes filles.

Du 24 au 27 janvier, pour dames. Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements, s'adresser à la directrice.

Mort de M. Adélar Lamarche

M. Adélar Lamarche, surintendant des succursales de la Banque Provinciale du Canada, est décédé hier à une attaque de fièvre typhoïde. Le défunt était âgé de 43 ans et 9 mois.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Blandine Pesant, sa mère, Mme veuve Siméon Lamarche; deux frères, le Dr Claude Lamarche, de Ste-Thérèse de Blainville, et le Dr Raymond Lamarche, de Montréal; trois soeurs, Mme Elzéar Paquin (Adrienne) de St-Eustache, Mme Valmore Gratton (Laurence), de Montréal et Mme Gertrude Lamarche.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10h. à l'église paroissiale de Saint-Eustache. La dépouille mortelle est exposée au no 2251 est, rue Sherbrooke.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pot Desrochers): *Au tour de la Maison*. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel" d'oeuvre du terroir, ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talents, de sagesse.

Au comptoir. \$1.00: franco, \$1.05.



EN "BUCKSKIN"

par Webb d'Angleterre

4.50

Gants fabriqués en "Buckskin" de la meilleure qualité — de texture souple, fine, cousus à la main en noir — finis avec l'art qui entre dans la fabrication de tout objet de qualité. Deux nuances que vous aimerez instinctivement — gris et naturel. Avec 1 fermoir-pression — Pointures 7 à 9 1/2.

RAYON DES GANTS POUR HOMMES
REZ-DE-CHAUSSEE, RUE VICTORIA

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Nouvelle route
Départ commode
Arrivée, le surlendemain matin
à Winnipeg et

9 heures
40 MINUTES
PLUS VITE
à VANCOUVER

Arr. Ottawa	9.15 p.m.
Arr. Caprél	6.55 a.m.
Arr. Winnipeg	9.00 a.m.
Arr. Saskatoon	10.35 p.m.
Arr. Edmonton	10.10 a.m.
Arr. Jasper	8.05 p.m.
Arr. Vancouver	6.05 p.m.

Le "CONTINENTAL LIMITED"

Renseignements complets au Bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques, MARQUETTE 4731.

CANADIEN NATIONAL

Almanach 1932

Mon Almanach, illustrations, 96 pages. Au comptoir et par la poste, 10 sous.

Almanach du Pèlerin, illustrations en noir et en couleurs, 130 pages. Au comptoir et par la poste, 15 sous.

Almanach de Saint-François, beau papier, illustrations. Au comptoir, 25 sous et par la poste, 30 sous.

Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame est.

L'Association

Jeanne-Mance

La réunion mensuelle des membres de l'Association Jeanne-Mance des gardes-malades de l'Hôtel-Dieu aura lieu à l'hôpital même, le 9 décembre à 7 heures 30 du soir. M. le Dr J. E. Dubé, dans sa conférence, traitera de l'alimentation.

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

22. (Suite)

Madeline et Colette parurent, marchant sur la pointe des pieds, et couvrirent de baisers le beau visage maternel; mais leur mère semblait distraite, le regard lointain. Colette en fit la remarque et Mad, aussitôt, proposa de laisser Mme Delmarre, dont elles avaient probablement interrompu le sommeil. Les bonnes enfants se retirèrent en hâte.

Et, dans la chambre, redevenue silencieuse, la jeune femme s'interrogeait machinalement: Pourquoi était-elle Mme Delmarre... pour-

quoi était-elle à Nice au lieu d'être à Vernely? Pourquoi Bernard, là, à côté, avait-il une voix dure, grondée, violente? Pourquoi devait-elle envisager qu'il fût devenu un ennemi?

Elle ne savait... elle ne savait! Mais elle, qui, toujours s'était interdite ces retours amollissants vers le passé, n'eut qu'un désir: le faire renaître encore un instant; encore une fois! Alors elle revit l'adorable voyage sur ces bords méditerranéens, splendides! dans l'azur! dans la joie avec celui qu'elle aimait...

Déjà, auparavant, elle avait été en Italie, mais par le nord, et ne connaissait point la Riviera française. Lorsque le train les mit à Saint-Raphaël, dans la luxuriance des couleurs: bleu du ciel, bleu de l'eau, roches rouges, la jeune fille eut un cri d'admiration et demanda de faire quelques arrêts, malgré les appréhensions de Mlle Meynac, préoccupée d'arriver au plus vite auprès de M. Bourdot. Et ce fut Agay, le Trayas, puis Cannes, avec son joli port, le rocher du Suquet et sa vieille église, les îles de Lérins, que Jacqueline voulait éperdument aller visiter, mais Bernard, lui-même, avait hâte de livrer sa bataille, s'il le fallait, de se trouver face à face avec le banquier. On n'alla point aux îles et on ne fit que passer à Antibes, avec la vue splendide des Alpes neigeuses, le fort, posé comme en décor de féerie sur l'eau azur profond. Enfin, ce fut Nice, la baie des Anges, l'immense coupe de saphir baignant la ville assise dans le cirque des montagnes, et la côte, dès lors merveilleuse, jusqu'à la frontière; les caps

avec les tours blanches des phares à leur extrémité; les petites villes bâties sur les flancs escarpés des croupes rocheuses, chaque maison paraissant une fleur gigantesque entre tant d'autres fleurs... la rade de Villefranche à l'abri du cap Ferrat, l'autre pointe, celle de Saint-Hospice, et l'énorme tour, la statue colossale, la vieille chapelle italienne... et Beaulieu, dans sa conque de turquoise et sa petite Agay, et le Cap-d'Ail, où, tout à coup, la vue découvrit le fameux rocher de Monaco.

On brûla Monte-Carlo, sans même visiter la célèbre terrasse, le casino. De même pour le doux Menton, si tranquille, serré entre les hauts pics qui le dominent et l'éternelle ceinture bleue... Enfin, la frontière, si caractéristique au passage du pont Saint-Louis entre les douaniers français et les carabiniers italiens. Aussitôt la belle route, creusée dans le roc, sillonnait une pente qui n'était qu'un champ de neige, la neige des marguerites géantes, une nappe d'un blanc si pur! qui descendait jus-

qu'à la Méditerranée. Radieuse, Jacqueline battait des mains devant tant de beautés. Bernard admirait de même ce pays à nul autre pareil, et surtout le délicat visage, rose d'enthousiasme, mais la pauvre institutrice ne voyait rien, ne pensait à rien — qu'à une physionomie dure et gouailleuse, dont chaque tour de roules la rapprochait.

Vintimille avait disparu, Bordighera, San-Remo, de même. Le lieu de rendez-vous donné par le banquier, San-Bodio, se trouvait désormais peu éloigné, lorsque le train d'une petite gare, pour le plus grand émoi des voyageurs... Le déraillement d'un convoi de marchandises venait d'arriver, des wagons obstruaient la voie, mais le chef de train annonça que l'accident n'avait fait aucune victime. Seul, un retard d'environ trois heures serait à déplorer. Il s'agissait donc de passer aussi bien que possible ces trois heures.

Les jeunes gens installèrent la bonne Lucie dans la salle d'atten-

te et s'engagèrent à travers la campagne: ils prirent une route qui suivait un ravin et tournait bien tôt. Arrivés à ce coude du chemin, ils s'immobilisèrent, émerveillés: une antique villa se dressait en face, au sommet d'une haute colline. Très blanche, sur un fond de bois, elle se détachait, à la fois pleine de grâce et de majesté. A ce moment, deux paysans, un homme âgé et une jeune fille parurent sur la route. En italien, Bernard les interrogea à propos du palais si magnifiquement posé sur la cime.

Avec un sourire heureux, le vieillard répondit que c'était le palais Marchetti et qu'on y donnait le jour même, une fête en l'honneur des fiançailles du fils aîné, le beau prince Francesca, avec sa cousine Giulia. Et le vieil Italien conclut: — Ils s'aimaient!

Où, ajouta avec vivacité la petite fille, ils s'aiment tant qu'on n'a pu les séparer. On voulait le marier, lui, à une étrangère très riche parce que, expliqua-t-elle, Marchetti aurait bien besoin de grandes réparations, mais lui, il dit qu'il vaut mieux que tout coule et qu'il garde sa Giulia.

— Je comprends ça, dit gaiement Bernard... Montons là-haut, Jacqueline, voulez-vous?

— Oui, oui.

Le vieux paysan offrit de les

conduire et ils acceptèrent avec empressement.

— Notre prince Francesco sera content de vous voir, assura le vieillard avec ingénuité.

— Surtout s'il savait que nous sommes, aussi, deux fiancés! murmura Jacqueline involontairement.

Mais la jeune paysanne avait entendu ces paroles prononcées en italien. Elle eut une exclamation de plaisir et courut dans la route qui conduisait au château. Elle disparut rapidement. Tout en marchant, le vieil Italien parlait avec amour de "ses princes" et les jeunes gens comprirent que les propriétaires de Marchetti s'étaient également de tout le pays d'alentour. Autrefois, la belle villa avait été une résidence somptueuse; maintenant, la famille, dont le chef, le vieux duc d'Aërde, était ruiné, continuait à vivre sur ses terres, adorée des paysans, et se contentait des merveilles antiques qui embellissaient la demeure magnifique et délabrée, mais ils sont "cousins du roi"... assurait le paysan avec un respect infini.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par "l'Imprimerie Populaire" (la responsabilité limitée) éditrice-propriétaire: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien a déclassé les Falcons

(Par X.-E. Narbonne)

Le Canadien a pris une éclatante revanche sur les Falcons de Détroit samedi soir au Forum, alors que le Bleu Blanc Rouge a triomphé des hommes de Jack Adams par un résultat de 4 à 0, en présence de plus de onze mille personnes. La partie ne fut pas ce que l'on peut qualifier de jeu excitant mais elle a donné lieu à une belle exhibition et les spectateurs ont paru être satisfaits.

Du commencement à la fin les champions du monde se sont affirmés supérieurs à leurs rivaux et le résultat n'a jamais laissé aucun doute. Les hommes de Cecil Hart ont bien mérité cette victoire car le jeu d'ensemble de nos locaux était bien supérieur à celui des visiteurs et les habitants se sont affirmés plus rapides que leurs adversaires et leurs lancers furent également faits avec plus de précision.

Les Falcons possèdent assurément une bonne équipe mais les joueurs ne semblent pas être assez familiers avec leur style et c'est ce qui fait que le jeu d'ensemble fait défaut.

Les visiteurs manquèrent de belles chances de compter lorsque les deux frères Mantha furent envoyés à la clôture vers la fin de la première période, mais à chaque fois un joueur du Detroit s'élancait vers les buts du Canadien, il se trouvait toujours un porte-couleurs des Falcons qui dépassait la ligne bleue en avant de son coéquipier et les arbitres devaient appeler un hors-jeu.

L'absence de compter à joué un mauvais tour aux visiteurs et d'ailleurs nous croyons que même si les Falcons étaient parvenus à s'approcher des buts du Bleu Blanc Rouge, ils n'auraient pu prendre Hainsworth en défaut.

Georges a joué la meilleure partie de sa carrière samedi soir. Rien ne passait. Notre gardien de but avait l'oeil ouvert et il attrapait tout, arrêtait tout et écartait les lancers les plus dangereux avec une adresse extraordinaire. Hainsworth fut sans contredit la grande étoile de la joute de samedi soir et il fut bien secondé par ses joueurs de défense. Mantha, Burke, Munro et Leduc furent très solides devant la citadelle des champions et notre ami Albert Leduc s'est même montré très menaçant dans ses attaques contre le camp ennemi.

Sur l'attaque du Canadien, Howie Morenz et Aurèle Joliat s'affirmèrent de nouveau les deux meilleurs avant de la ligue. Aurèle a réussi à compter le premier point de la partie, tandis que Morenz a pris deux fois Connell en défaut.

Pit Lépine, Wannie et Georges Mantha firent aussi un excellent travail sur l'attaque et ils furent bien secondés par Mondou, Gagnon, Rivers et Larochelle.

La joute de samedi soir fut totalement exempte de brutalité, ce qui faisait un gros contraste avec la partie disputée jeudi dernier entre les Leafs de Toronto et les Maroons de James Strachan. Disons cependant que les spectateurs n'ont nullement regretté l'absence de la rudesse et ils n'ont eu que des éloges à faire aux joueurs des deux équipes qui se sont appliqués à suivre la rondelle plutôt que de chercher à jouer l'homme et à démolir l'adversaire.

Ebbie Goodfellow n'a pas été l'ombre de lui-même dans la partie de samedi, mais par contre Danny Cox s'est dépensé sans compter pour éviter la défaite et il n'est nullement responsable de l'échec de son club.

Les arbitres eurent la tâche facile, mais ils dirigèrent cette joute avec tact et ils ont donné pleine et entière satisfaction. Clint Benedict fit ses débuts comme officiel et il semble posséder toutes les qualités requises pour officier dans la ligue du président Calder. Il n'aura sûrement pas à demander conseils à Shaver ou à Goodman.

Les joueurs des clubs M. A. A. A. et Rough Riders de Regina, qui ont pris part à la partie finale pour le championnat du Canada au hockey, étaient présents à la partie et ils ont semblé fort goûter l'exhibition fournie par nos champions et les Falcons.

Alignement des équipes:

Canadiens	Détroit
Hainsworth	Connell
C. Mantha	défense
Burke	défense
Morenz	centre
Joliat	ailier
Gagnon	ailier
Aurèle	

Subs: Canadiens: Mondou, Wannie, Lépine, Larochelle, G. Mantha, Rivers, Leduc, Munro.
Subs: Detroit: Goodfellow, Kilrea, McInelly, Cooper, Filmore, Sorrell, Young, Gagné.
Arbitres: Smeaton et Benedict.

Première période
1.—Canadiens—Joliat . . . 2.26
2.—Canadiens—Morenz . . . 11.43
3.—Canadiens—Wannie . . . 18.60
Punitions: Noble 2; M. Mantha, S. Mantha, Kilrea, Leduc.
Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Noble, Leduc.
Troisième période
4.—Canadiens—Morenz . . . 13.44
Punitions: Mondou, Gagnon.

Aux collégiens

La direction du club de gourd "Bull-Dogs" qui annonciat sa venue il y a quelques jours, désire assurer les services d'un joueur de centre, de deux ailiers droits et d'un ailier gauche. Tout joueur (collégien préféré) apte à remplir une de ces positions et désirant faire partie de cette équipe s'adressera au gérant Ernest Fiset, 6403 rue Saint-Hubert ou téléphonera à Cr. 5020.

Les Leafs ont blanchi les Maroons

(Par X.-E. Narbonne)

Toronto, 7. — Les Leafs de Toronto ont pris une éclatante revanche sur les Maroons samedi soir car après avoir été écrasés jeudi soir dernier au Forum, de Montréal, les hommes de Connie Smythe ont vaincu leurs adversaires samedi par un résultat de 4 à 0.

La joute entre ces deux clubs fut rude et les punitions furent nombreuses. Les arbitres Hewitson et Mallinson firent comprendre aux joueurs dès le début de la joute qu'ils n'entendaient pas permettre aucune brutalité et lorsque Nelson Stewart s'attaqua à King Clancy, le centre du Montréal reçut une punition majeure et ceci eut pour effet de calmer les esprits réchauffés.

Les faits saillants de la partie furent les vigoureux coups de coude et d'épaules de Stewart, de Siebert et de Smith, qui furent toujours rudes et dangereux. Mais la vitesse de Darragh, de Gracie et de Finnegan fut supérieure et passa par-dessus tous les obstacles.

Cette victoire est la première remportée sous la direction du nouveau gérant d'équipe Dick Irvin, qui a mis Lorne Chabot dans les buts, au lieu de Benny Grant.

Alignement des équipes:

Montréal	Toronto
N. Smith	but
Starr	déf.
Wilcox	déf.
Trotter	centre
Northcott	avant
Ward	avant
Remplaçants	Montréal: Stewart, Siebert, R. J. Smith, Brydson, Robinson, McVicar, Phillips, Gallagher, Duguid, L. Conacher.
Toronto: Day, Levinsky, Finnigan, Cotton, Bailey, Blair, Darragh, Gracie.	

Arbitres: Hewitson et Mallinson.

Première période
1.—Toronto, Blair (Cotton, Levinsky) . . . 13.20
2.—Toronto, Jackson . . . 4.25
Punitions: Northcott, C. Conacher, Stewart (majeure), McVicar, L. Conacher, Horner.

Deuxième période
3.—Toronto, Darragh, Horner . . . 16.50
Punitions: Gracie, Wilcox, Siebert, Smith, Day, Horner.

Troisième période
4.—Toronto, Primeau, Jackson . . . 14.00
Punitions: Horner, Brydson.

Les Américains sont en tête de la ligue

New-York, 7. — Les Américains de Bill Dwyer sont de nouveau passés en tête de la section canadienne hier soir, grâce à leur victoire sur les Eperviers Noirs de Chicago qu'ils ont battus par un résultat de 2 à 0 dans une joute disputée au Madison Square Garden, en présence de douze mille personnes.

Il n'y eut pas de point dans l'engagement initial mais Rabbitt McVeigh déjoua Gardiner sur une double passe de Himes et de Lamb au début de la deuxième. A la troisième, Red Dutton prit une passe de McVeigh pour rendre certaine la victoire de son club.

Les visiteurs semblaient privés de leur vitesse habituelle et le seul effort sérieux qu'ils firent eut lieu dans les dernières minutes du jeu alors que Chicago mit quatre ou cinq avant sur les rangs pour tenter au moins d'éviter la blanchisse.

Alignement des équipes:

AMERICAINS	CHICAGO
Worters	but
Dutton	défense
Brydge	défense
Burch	centre
Patterson	ailier
Emms	ailier
Subs, Américains: Shields, Himes, Lamb, McVeigh, Massecar, Hughes, Kilrea et Grosvenor.	
Subs, Chicago: Abel, Wentworth, March, Couture, Holmes, Cook, Gottselig, Adams et Romnes.	
Arbitres: Daigneault et Stewart.	

Sommaire:

Première période
Pas de point.
Punitions: Ripley et Boucher.

Deuxième période
1.—Américains: McVeigh-Lamb-Himes . . . 5.22
Punitions: Emms, Patterson, Dutton et Adams.

Troisième période
2.—Américains: Dutton-McVeigh . . . 7.02
Punitions: Boucher, Cook, Couture, Hughes et Shields.

FORUM WILBANK 6131
CE SOIR, A 8 H.
(Hockey amateur senior)

Univ. de Montréal vs M.A.A.A. CANADIENS vs McGill

Enfants . . . 25
Admission générale . . . 50
Sièges de loges et promenade . . . \$1.00
Taxe incluse.

MARDI, 8 DECEMBRE A 8.30 P.M.
CHICAGO vs CANADIENS

Places debout . . . \$1.00 et \$1.25
Admission générale . . . 50
Taxe comprise.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Un coup chanceux a permis au LaFontaine de triompher du Saint-François-Xavier et de se mettre sur un pied d'égalité avec les champions pour la première position dans la course au championnat de la Ligue de Hockey Mont-Royal. Le LaFontaine s'est assuré la victoire par un résultat de 2 à 1 et il a la distinction d'avoir fait subir la première défaite de la saison à l'équipe du gérant Gervais hier après-midi. Dans la première partie à l'affiche le Champêtre a vaincu le Verdun par un résultat final de 3 à 1.

Le point qui a donné la victoire au LaFontaine a été mis au crédit de Saint-Jean, ailier de droite. Ce joueur s'étant assuré la rondelle près de la ligne bleue, au commencement de la troisième période, traversa la glace et fit un lancer contre les buts du Saint-François. Gagnon arrêta le coup mais le caoutchouc rebondit en avant et dans la tentative de débarrasser son terrain René Bourgoin envoya la rondelle dans les filets de son propre club.

Première partie
Champêtre . . . Verdun
L'Archevêque but . . . Raymond
P. Leduc déf. . . Bennett
Waite déf. . . Seale
Hills centre . . . J. Kelly
Murray avant . . . S. Kelly
Beauchamp avant . . . Reeves
Subst. Champêtre: Dupuis, Oiseau, R. Leduc, Donnelly, Jack.
Subs. Verdun: Gravel, Bélanger, Pilon, Dagenais.

Première période
Pas de point.
Punition: Reeves.

Deuxième période
1.—Champêtre: Murray . . . 50
2.—Verdun: Bennett . . . 6.00
3.—Champêtre: P. Leduc . . . 15.30
Punitions: Waite, P. Leduc, J. Kelly.

Troisième période
4.—Champêtre: Jack . . . 4.40
Punitions: Jack, J. Kelly, Donnelly, Pilon, Waite.

DEUXIEME PARTIE
Lofontaine but . . . St-Fr-Xavier
Boulanger déf. . . Gagnon
Arcand déf. . . Mongeon
Shearer déf. . . Unsworth
Thomson centre . . . O'Rourke
St-Jean avant . . . Easton
Grant avant . . . R. Gaudette
Subs. Lofontaine: Valois, Thibault, Lapointe, Lefebvre, P. Gaudette, Charlebois.

Subs. St-François: Gervais, Bourgoin, Lawton, Bourcier, Shink.
Première période
1.—Lofontaine: Thomson . . . 3.00
Punitions: Shink, Thibault, Unsworth, St-Jean.

Deuxième période
2.—St-François: Easton . . . 9.00
Punitions: Thibault, Gervais.

Troisième période
3.—Lofontaine, St-Jean . . . 3.15
Punitions: R. Gaudette.
Arbitres: Jean Sauvé et Percy Moore.

Ligue Junior
Deux parties très contestées ont eu lieu samedi dernier au Forum alors qu'au cours de l'après-midi les clubs du groupe junior en sont venus aux prises dans les séries régulières. Dans la première partie à l'affiche, le Loyola a triomphé du Victoria par un résultat de 1 à 0, tandis que dans la joute finale le Columbus a remporté la victoire sur le McGill par 2 à 1.

Les officiers de la Q. A. H. A. ont rencontré la direction de la ligue Junior samedi après-midi et ces magnats du hockey amateur ont étudié le cas du Saint-François-Xavier Junior qui a fait sa demande dans la ligue et qui est prêt à prendre part à la course au championnat. Le président Merrigan a déclaré qu'une réponse définitive sera donnée au gérant Gervais d'ici mercredi soir et qu'il y avait tout lieu de croire que le club canadien-français sera admis dans le circuit.

Composition des équipes:

Loyola	Victoria
Yeyes	but
McDonnell	défense
Dubee	défense
McIlhorne	centre
Trihey	ailier
Thomas	ailier
Substituts du Loyola: Savard, Tansey, Burke.	
Substituts du Victoria: Prindergast, Laderoute, Scullion, Cristine.	
Arbitre: Léo Heffernan.	

Première période
Pas de point.
Punition: Tansey.

Deuxième période
Pas de point.
Punition: McIlhorne.

Troisième période
Loyola—Thomas . . . 10.20
Punitions: Thomas, Barnes, Laderoute.

DEUXIEME PARTIE
Columbus but . . . McGill
Blampied déf. . . Fyfe
Cunningham déf. . . Newton
Spears centre . . . Craig
Lone ailier . . . MacNeil
Poirier ailier . . . Morse
Substituts du Columbus: Berthiaume, Greene, Caderette, Forrester.

Substituts du McGill: Wilson, Crombie, Kenney, Ebbitt, Duffy, McLernon.

Première période
1.—Columbus—Lone . . . 10.20
2.—Columbus—Spears . . . 10.40
Punitions: Newton, Lamb, Cunningham.

Deuxième période
Pas de point.
Punition: Poirier.

Troisième période
3.—McGill—McNeil . . . 1.35
Punition: Poirier.

DIXIE

A chaque danse . . . dans les salles de bal encombrées . . . partout où se rassemblent les gens en quête de plaisir, vous verrez le charmant paquet vert et or de Dixies . . . grand favori auprès de tous. Délice du fumeur canadien . . . mélange fait de la meilleure feuille virginienne pour ajouter aux autres plaisirs de la vie.

12 pour 15c
20 pour 25c
— et en boîtes plates
métalliques de
50 pour 60c



La Cigarette Supérieure

Le M.A.A.A. est champion du Canada

L'équipe de rugbybydu M. A. A. A. a remporté samedi dernier le championnat du Canada en triomphant de façon décisive des Rough Riders, de Regina, dans la finale du championnat canadien. L'équipe montrealaise a non seulement défait ses adversaires, mais elle a complètement déclassé ses rivaux comme elle l'a fait le samedi précédent dans la semi-finale contre les Mustangs alors que les porte-couleurs de l'association de la rue Peel avait remporté la palme par un résultat de 22 à 0 et c'est par ce même résultat que les Roues Allées ont décroché le championnat national, samedi, et ceci fait grandement honneur à la métropole du Canada.

Samedi soir, les équipiers des deux clubs furent les invités du président Riddell et du vice-président Arthur Cayford, à une réception au Club Outremont, et l'on s'est amusé ferme. Un banquet sera bientôt offert aux champions canadiens afin de célébrer dignement le premier championnat depuis 1907.

Alignements des équipes:

Montréal	Regina
Goodman	ext. vol.
Schave	demi
Grubb	demi
James	demi
Mitchell	quart
Gilcholy	centre
Garuk	int.
Clarke	int.
Unness	int.
Thompson	int.
Busch	ext.
Warner	ext.
Subst. Regina: Traynor, Auld, Patrick, Campbell, Beatty, Barber, Grassick.	
Subst. Montréal: Burns, Bennett, Stark, Stevenson, McCaig, Monty, Hutton, McBrearty.	
Arbitres: Joe O'Brien et Howie Milne.	

Juge des distances: Tom Burton.

Premier quart
1.—Montréal: Welch . . . 1
(A la limite)

2.—Montréal: Jotkus . . . 5
(Touché)

3.—Montréal: Welch . . . 1
(Couvert)

Deuxième quart
Pas de point.

Troisième quart
4.—Montréal: Welch . . . 1
(Rouge, Mitchell)

5.—Montréal: Grant . . . 6
(Touché)

Quatrième quart
6.—Montréal: Welch . . . 3
(Place)

7.—Montréal: Whitty . . . 5
(Touché)

8.—Montréal: Stevens . . . 1
(Couvert)

Total: . . . 22
Montréal . . . 22
Regina . . . 0

RESULTAT COMPLET DES JOUTES DE LA SAISON 1931
JOUTES D'EXHIBITION
Montréal . . . 16 Balmy Beach 0
Montréal . . . 34 C. N. R. . . 2
Montréal . . . 21 Queen's . . . 0

Montréal . . . 29 Westward . . . 1
Montréal . . . 22 McGill . . . 17
Montréal . . . 7 Argonaut . . . 0

Total . . . 129 Total . . . 20

JOUTES DU BIG FOUR
Montréal . . . 322 Ottawa . . . 6
Montréal . . . 32 Argonauts . . . 10
Montréal . . . 9 Hamilton . . . 7
Montréal . . . 23 Hamilton . . . 10
Montréal . . . 4 Argonauts . . . 1
Montréal . . . 12 Ottawa . . . 1

Total . . . 112 Total . . . 39

JOUTES D'ELIMINATION
Semi-finale
Montréal . . . 22 U. de Western 0
Finale
Montréal . . . 22 Regina . . . 0

Total . . . 44 Total . . . 0
Grand total: Montréal, 285; adversaires, 59.

LES CHAMPIONS DU FOOTBALL CANADIEN
1832—Osgoode Hall (Ontario).
1893—Université de Queen's (Ontario).
1894—Université d'Ottawa (Québec).
1895—Université de Toronto (Ontario).
1896—Université d'Ottawa (Québec).
1898—Ottawa (Ontario).
1899—Pas de joute.
1900—Ottawa (Ontario).
1901—Université d'Ottawa (Québec).
1902—Ottawa (Ontario).
1903—Pas de joute.
1904—Pas de joute.
1905—Université de Toronto.
1906—Hamilton (Ontario).
1907—Montréal.
1908—Hamilton.
1909—Université de Toronto.
1910—Université de Toronto.
1911—Université de Toronto.
1912—Hamilton Alerts (Ontario).
1913—Hamilton.
1914—Toronto Argonauts.
1915—Hamilton.
1920—Université de Toronto.
1921—Toronto Argonauts.
1922—Université de Queen.
1923—Université de Queen.
1924—Université de Queen.
1925—Ottawa.
1926—Ottawa.
1927—Balmy Beach.
1928—Hamilton.
1929—Hamilton.
1930—Balmy Beach.
1931—Montréal.

Ouverture de la Ligue de l'Est
La Ligue de Hockey Amateur de l'Est procède, ce soir, à 8 h. 15 précises, à l'ouverture officielle de sa saison. Il y a, en ce moment, à l'Académie Roussin, Pte-aux-Trembles, une très belle glace. Les joueurs des deux parties seront donc bien servis sur ce côté et pourront se faire justice davantage.

8 h. 15: Renaud vs Charlemagne; 9 h. 30: Pointe-aux-Trembles vs Laiterie des Cultivateurs du Nord. Arbitres: Nap. Larivée et Bruno Lacerte.

Séance de lutte
mercredi soir
Mercredi soir il y aura une séance de gala à la salle du Foyer St-

Jean-Baptiste de la Salle", 3981 rue Hochelaga, près du Blvd Pie IX. John Carochia rencontrera Bill O'Brien dans une lutte de deux dans trois à finir.

Entrée gratuite pour tout le monde.

Aux raquetteurs du National
Le 10 décembre courant à la Palette du National, aura lieu la dernière assemblée des raquetteurs avant la messe de minuit. Tous ceux qui désirent assister à cette messe sont priés d'être présents à cette assemblée.

Le comité avise ses membres qu'il est prêt à livrer l'étoffe et les lainages dont ils auront besoin. But de l'assemblée: Messe de minuit, corps de clairon, programme de la saison.

Nous comptons donc sur la présence de tous les membres.

Henri Tessier au Sacré-Coeur
Christensen, qui a été blessé légèrement vendredi soir, est en parfaite condition pour faire face à Henri Tessier à la salle du Sacré-Coeur, ce soir.

Tessier, depuis qu'il est dans l'arène, n'a fait que remporter des victoires et il sera très intéressant de le voir aux prises avec le fameux Danois dans une lutte à finir.

La semi-finale entre Roland Labrie et Willie Bourque promet d'être une des plus belles luttes au programme. Labrie se remet lentement d'un lumbago et promet de devenir un très bon lutteur.

En préliminaires nous verrons Ben Davis et Bill O'Brien ainsi que Carochia contre Marinus.

Une cinquième rencontre sera au programme entre Sam Chuck et un inconnu.

Les portes de la salle seront ouvertes à 7 h. 30 p.m.

Le classement des équipes
LIGUE NATIONALE
Section Canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Américains	4	1	3	16	11	11
Canadiens	4	4	1	21	21	9
Toronto	2	4	3	22	27	7
Maroons	3	6	1	24	25	7

Section Américaine
Rangers . . . 5 1 3 16 9 12
Chicago . . . 3 3 3 11 15 9
Boston . . . 4 4 0 23 19 8
Détroit . . . 3 5 1 13 23 7

LIGUE CANADO-AMERICAINE
New-Haven . . . 4 2 2 23 10 10
Springfield . . . 3 3 2 19 25 8
New-York . . . 2 2 3 16 16 6
Boston . . . 2 2 1 16 18 5
Providence . . . 1 2 3 19 22 5
Philadelphia . . . 1 2 3 9 11 5

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo . . . 5 1 3 15 12 13
Cleveland . . . 5 3 2 28 23 12
Pittsburg . . . 3 1 5 17 11 11
Détroit . . . 4 3 2 17 15 10
Windsor . . . 3 4 1 17 23 7
Syracuse . . . 2 5 2 18 23 6
London . . . 1 6 3 11 18 5

LIGUE MONT-ROYAL
St-François . . . 3 1 0 10 5 6
Lafontaine . . . 3 2 0 10 5 6
St. Michael's . . . 2 1 1 5 5 5

Sur le bord de la bande

La rencontre Detroit-Canadien a été une partie sans histoire.

Le jeu sensationnel de Georges Hainsworth, dans les buts des champions du monde, a fourni les moments les plus intéressants de la rencontre.

Georges a fait des arrêts qui tenaient du prodige. Etendu sur la glace, il a trouvé le moyen de bondir pour arrêter au vol la rondelle qui allait pénétrer dans le filet. Ce n'est pas tous les jours qu'on voit des coups comme ça.

Clint Benedict a eu la partie facile pour ses débuts comme arbitre. Il doit remercier le ciel de n'avoir pas été choisi pour la rencontre Toronto-Maroons!

Cooper Smeaton a aidé Benedict en plus d'une circonstance, lui indiquant l'endroit précis où repartir la rondelle.

Bon conseil

aux ouvriers

Le nouveau ministre du travail conseille aux jeunes ouvriers de notre province de suivre les cours des écoles techniques afin de se spécialiser et d'améliorer leur sort

Parlant, samedi, au *Reform Club*, le nouveau ministre du travail, M. G. J. Arcand, a donné aux ouvriers, et aux jeunes ouvriers surtout, un conseil des plus pratiques. Qu'ils ne se laissent pas abattre par les difficultés mais qu'ils se dirigent, si la chose leur est possible, vers les écoles techniques de la province afin de se spécialiser et d'améliorer leur sort lorsque le travail reprendra. En Allemagne, aujourd'hui, les inscriptions dans les écoles techniques augmentent dans les mêmes proportions que le chômage. Cela signifie que la jeunesse allemande ne se laisse pas abattre par la misère, mais qu'elle se prépare avec courage pour l'avenir. C'est un exemple dont nos jeunes ouvriers devraient s'inspirer.

Le ministre du travail a rappelé tout ce que le gouvernement provincial a fait pour remédier au chômage. Il ne faut pas oublier cependant que le gouvernement provincial ne peut agir qu'indirectement: les questions de tarifs, les pactes internationaux ne sont pas de son domaine et il ne peut pas par conséquent aller à la racine même du mal. Il a voté sans hésitation les sommes nécessaires pour les travaux exécutés par les municipalités avec l'assistance d'Otta-
wa; il a employé plus d'hommes pour les travaux de voirie, il a établi des bureaux de placement. Il a surtout lancé un mouvement de retour à la terre afin de jeter les bases d'une structure économique solide pour l'avenir.

M. Arcand a terminé en félicitant les différentes organisations de charité qui ont apporté leur concours au gouvernement et en demandant la coopération des patrons et des ouvriers. Que les ouvriers ne se laissent pas abattre, mais qu'ils n'oublient pas non plus les leçons de la crise, qu'ils préparent aujourd'hui le succès de demain.

C'est le président du *Reform Club*, M. F. A. Monk, qui a présenté la conférence et M. Jean Trépanier, président de l'Association de la Jeunesse libérale, qui l'a remercié. On remarquait la présence de MM. Fernand Rinfret, le Dr Arthur Denis, Joseph Filion, J. A. Francoeur, Victor Marchand, l'évêque A. A. Desroches, Jules Desmarais, Gérard Tremblay, sous-ministre du travail; Cléophas Bastien, le Dr Gastard Fautoux, l'évêque Alfred Lezaut, S. W. Jacobs, le Dr Milton Hersey, le colonel Thomas Vien, Léonce Plante, Bernard Bissonnette, Jean Martineau, Antonin Sénécal, Omer Legrand, Robert Bourassa, le Dr Gustave Lemieux, Léon Mercier-Gouin, Ernest Bertrand, Rosario Messier.

Les élections à Lachine

Les citoyens de Lachine élisent aujourd'hui leur conseil municipal. C'est la première fois depuis 15 ans que l'on vote pour les échevins par quartier, jusqu'ici les échevins étaient élus par toute la ville en général. Il y a eu élection dans six quartiers seulement, le maire, M. Viau, ayant été élu sans opposition, de même que l'évêque du quartier no 1, M. John Fyon. L'élection d'aujourd'hui a été précédée d'une des plus chaudes campagnes qu'ait vues cette cité.

Feu M. J.-G. Gauthier

M. J.-Georges Gauthier, gérant de la division Papineau de la *Metropolitan Life*, depuis trente ans, est mort à l'hôpital Notre-Dame à l'âge de 56 ans.

Mort du Dr James-A. Temple

Toronto, 7 (S.P.C.) — Le Dr James A. Temple, ancien professeur de gynécologie et d'obstétrique à l'Université de Toronto, a sa retraite depuis 1910, est mort à l'âge de 90 ans.

Le Dr Temple était né à Québec et il avait fait ses études médicales à l'université Laval et à McGill et les avait complétées en Angleterre. Il commença à exercer sa profession à Toronto en 1869.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

La Maison Ignace Bourget

(Suite de la 1ère page)

Les clients de la librairie du "Devoir"

La librairie du *Devoir* est plus qu'une entreprise commerciale. Elle se préoccupe du rôle social que peut avoir un livre vendu à son comptoir. Elle n'accepte pas de vendre n'importe quel livre. C'est peut-être pour cela qu'elle a des clients qui pensent à faire la charité. En tout cas la *Maison Ignace Bourget* se recrute des bienfaiteurs parmi ces clients-là.

Un prêtre de Québec écrivait, ces jours derniers, au secrétaire de la *Maison Ignace Bourget* en le priant d'acheter pour lui un certain nombre d'ouvrages offerts en vente par la librairie du *Devoir*. La lettre s'accompagnait comme de raison d'un chèque pour payer les achats, le surplus devant être versé au fonds de secours de la M.I.B. En l'occurrence, le surplus a été de \$5.95. Aux mêmes conditions, le secrétaire de la M.I.B. veut bien servir d'intermédiaire pour tous les achats qu'on voudra lui confier.

Pour les familles d'étrangers
Quelques personnes nous ont adressé des offrandes en argent pour l'*Aide aux familles d'étrangers*, notamment Mlle Anne-Marie Fardais, M. O. Labrosse et une anonyme, Mlle C. J. Nous avons fait remise de cet argent aux curés des deux paroisses polonaises de Montréal, les R. P. Bernard, O.M.C. et Stephen Musielak, O.M.C.

Les offrandes en nature

Elles ont été assez abondantes, depuis quelque temps. Il n'est malheureusement pas possible d'accuser réception de chacune, à moins que le donateur n'en fasse la demande.

"Un inconnu qui s'intéresse à votre oeuvre" nous demande par exemple d'accuser réception d'un colis de vêtements. Nous le faisons volontiers et nous profitons de la même occasion pour le remercier et pour remercier aussi tous ceux qui adressent des offrandes en nature à la *Maison Ignace Bourget*.

Emile BENOIST

Les incendiaires de l'école de Cross-Lake, Man.

L'un de nos amis de Le Pas, très au courant des choses, nous écrit: Le sergent Saül, de la police à cheval, nous faisait une courte visite, le vingt du mois dernier, et nous donnait, de première main, tous les détails sur l'arrestation et la condamnation des deux incendiaires de l'école de Cross-Lake. C'est le sergent Saül lui-même qui a mis la main sur les coupables et les a accompagnés à Winnipeg où ils ont subi leur procès. L'officier de justice a déployé beaucoup de tact et de savoir-faire dans cette cause, et bien qu'il ne soit pas de notre croyance, il a su, à l'occasion, faire valoir le dévouement et la charité des prêtres et des religieuses catholiques. Il a témoigné qu'il ne comprenait pas l'ingratitude de ces élèves qui étaient si bien traités à l'école de Cross-Lake.

Le principal auteur, Georges Paynter, jeune indien de vingt ans, a été condamné au pénitencier à perpétuité à Stony Mountain, en Cour de police à Winnipeg, par le magistrat Noble. Il a avoué avoir mis le feu de l'école de Cross-Lake, le 25 février 1930. L'incendie de cette institution causa la mort de treize personnes, parmi lesquelles la Soeur Marguerite-Marie, supérieure.

L'incendiaire a admis qu'il avait agi par esprit de vengeance après avoir été légitimement puni pour avoir enfreint les règlements de la maison. Deux fois il avait tenté vainement d'incendier l'institution. A chaque fois, il avait rencontré quelqu'un et était remonté au dortoir, sans que son noir dessein fût connu. La troisième fois, avec l'aide de Nelson Hughes, qui faisait le guet, il réussit à se procurer de la gasoline, en aspergea le plancher du rez-de-chaussée et y mit le feu avec une allumette. Il avait pris soin de demander à un ami d'enlever une double fenêtre pour faciliter sa fuite.

Son complice, Nelson Hughes, un autre élève, Métis anglais, a opté pour un procès avec jury. Il a été trouvé coupable de complicité, mais sa sentence n'a pas encore été portée. Après sa condamnation, Paynter semblait enclin à protéger son complice, mais quand il fut appelé par l'avocat de la défense à témoigner, dans le procès de Hughes, il changea d'attitude et affirma que l'accusé l'avait aidé, en faisant le guet, à accomplir son crime. Deux autres élèves, Baptiste Craite et Georges Miller, corroborèrent les aveux de Paynter et dirent comment il avait complotté avec Hughes. Il est à noter que ce dernier était orphelin de père et de mère, ses parents étant morts de l'influenza, il y a une douzaine d'années. Après leur mort, il fut trouvé dans la maison, mourant lui-même et apporté à l'école où il fut soigné et élevé.

Les travaux de chômage

Les autorités municipales sont autorisées à emprunter — La liste certifiée des entreprises autorisées par Québec

Les autorités municipales ont actuellement en mains l'autorisation nécessaire pour emprunter l'argent nécessaire aux travaux de chômage, c'est-à-dire les lois passées par Québec à cette fin; les règlements qui doivent être passés par le conseil pour emprunter l'argent seront soumis à la prochaine réunion, probablement lundi prochain.

La ville a encore un document à obtenir de Québec: la liste certifiée des travaux autorisés dans le programme; la délégation qui se rendra à Québec mercredi pour l'étude du bill de Montréal rapportera probablement cette liste.

D'autre part, les négociations sont en cours avec les banques pour effectuer cet emprunt. Le comité a ouvert vendredi des souscriptions pour certains travaux et il recommandera probablement cette semaine l'octroi des contrats en conséquence. Ces contrats ne pourront cependant pas être accordés avant qu'on ait l'argent.

On a beaucoup discuté sur l'exécution des travaux de chômage en régie. C'est le désir du gouvernement fédéral, mais il consent à des exceptions et les autorités municipales ne se soucient pas de se faire contracteurs, car les travaux en régie ont toujours coûté plus cher que les travaux exécutés par contrat.

La session fédérale

Quand s'ouvrira-t-elle? — Nominations à faire

Ottawa, 7 (S.P.C.) — La grande question ici dans le monde politique c'est de savoir quand s'ouvrira la prochaine session du Parlement fédéral. A la dernière session, le premier ministre a déclaré pour répondre aux protestations de l'opposition qu'il se plaignait de ce que la session s'était ouverte trop tard qu'il était prêt à convoquer le Parlement plus tôt cette année. M. Bennett a lui-même suggéré "février ou même janvier". Et maintenant qu'il est tout probable que la Conférence impériale se réunira à Ottawa en juillet prochain, il semble bien que l'on s'efforcera d'abattre tout le travail de législation d'ici au mois de juillet. C'est pourquoi l'on est porté à croire que la session s'ouvrira le 28 janvier prochain.

M. Bennett sera de retour dans la capitale dimanche prochain. C'est du moins ce que l'on croit. Plusieurs nominations attendent le retour de M. Bennett: celle des membres de la nouvelle commission du tarif, celle d'un lieutenant-gouverneur pour l'Ontario puisque le terme d'office de M. W. D. Ross expire en janvier, celle d'un représentant de la province de Québec à la Commission des chemins de fer.

M. H. H. Stevens, ministre du commerce, s'embarque au commencement de la semaine de Vancouver à destination de Honolulu. Il doit passer le temps des fêtes à discuter un traité de commerce avec les représentants de la Nouvelle-Zélande.

Les nouvelles que l'on a pu obtenir de l'hôpital hier soir indiquent que M. le sénateur Robertson, ministre du travail, est beaucoup mieux, mais qu'il lui faudra encore quelque temps avant de pouvoir reprendre son travail administratif. Il n'y a pas de ministre du travail suppléant en l'absence de M. le sénateur Robertson, mais le ministre des travaux publics, M. H. A. Stewart, dirige le travail du ministère.

La faim ne chôme pas...

Le Groupe Pie X non plus!

Chez lui et autour de lui, c'est une activité débordante: on monte une comédie; on en fera un succès.

Atteindre à l'exacte interprétation des différents caractères, si finement dessinés dans *La Chemise du notaire* (3 actes), de Manquat, que le programme intitulé *Mes Mémoires*, c'est à quoi, presque chaque soir, s'entraînent les acteurs sous la guidance expérimentée du R. P. D'Arfeuille, S.J. Entre temps, M. Alfred Faniel, artiste décorateur, brosse un décor approprié. Aux heures libres, M. Georges Cofsky préside aux dernières répétitions de son orchestre. Bref, c'est tout un concours d'énergies unifiées, tendues vers le but: répondre à ceux qui demandent du pain.

Mais la part du public? — Jouir sagement et pleinement, tout en semant du bonheur, n'est-ce pas doublement bienfaisant?... Oui, c'est pour jeudi soir prochain, le 10, et mardi soir le 15, à 8 heures 15, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception (angle Rachel et de Bordeaux). Billets au presbytère.

L'enquête sur le transport

Les commissaires sont partis pour Winnipeg — Ils tiendront la plupart de leurs séances à huis clos

Ottawa, 7 (S.P.C.) — La commission chargée d'étudier les problèmes de transport est partie pour Winnipeg, dans un train spécial. A part cette destination immédiate, l'itinéraire n'est pas fixé définitivement. Elle voyage sur le réseau du Canadien National et fera, en cours de route, des observations sur ce chemin de fer.

La commission tentera de conférer avec le gouvernement d'Alberta à Edmonton, mardi. Si cela n'est pas possible mardi, la commission confèrera avec les autorités albertaines à son retour.

Samedi, la commission a décidé de tenir la plupart de ses séances à huis clos. Dans les capitales provinciales, elle invitera les corps publics à déposer verbalement. Ces dépositions auront lieu dans des séances publiques, mais les conférences avec les gouvernements provinciaux et avec les chefs de services ferroviaires seront toujours à huis clos.

On a demandé à la commission l'autorisation de la faire accompagner par un représentant du personnel parlementaire de la "Canadian Press", mais la commission ne l'a pas accordée.

La plupart des conférences auront lieu au cours du voyage de retour, qui sera effectué sur le réseau du Pacifique Canadien. On prévoit qu'une grande partie du voyage dans la direction de l'Ouest sera employée à l'étude des témoignages de sir Henry Thornton, président du Canadien National, de M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, et d'autres officiers des deux grands chemins de fer. Sir Henry et M. Beatty ont conféré avec la commission vendredi et samedi.

La commission sera de retour à Ottawa vers Noël.

Quatre enfants sauvés d'une mort certaine

Le constable Gendron, de la rue Pachel, a sauvé quatre enfants d'une mort certaine samedi soir, rue Mont-Royal. Les enfants se trouvaient dans une automobile fermée, attendant leurs parents partis faire des emplettes. Le moteur de l'automobile était en mouvement. L'attention du constable Gendron fut attirée par le bruit de l'avertisseur que l'une des fillettes actionnait. Il s'avança pour demander aux enfants de ne pas corner. Il avait à peine tourné le dos que la corne avait recommencé à se faire entendre. Il revint sur ses pas et ouvrit la porte. Un bébé à moitié asphyxié lui tomba dans les bras. Il demanda aussitôt de l'aide et fit transporter les quatre enfants à l'hôpital Notre-Dame. Plus tard, les enfants furent transférés à l'hôpital Sainte-Justine où ils sont maintenant hors de danger.

Ces enfants sont: Jeanne d'Arc, 10 ans, Marcelle, 8 ans; Aline, 5 ans; et Edouard, 3 ans. Les parents, M. et Mme Edouard Jarry, 5040 avenue de l'Hôtel-de-Ville, ont appris en revenant de faire leurs emplettes la tragédie dont leur famille avait failli être victime. Plusieurs centaines de personnes s'étaient réunies rue Mont-Royal, près Marquette, lorsque les enfants ont été étendus sur le trottoir par le constable.

Collision d'autos

Cinq personnes ont été blessées samedi soir, vers 10h. 30, au cours d'une collision entre trois automobiles à l'angle des rues des Carrières et Saint-Denis. Deux des blessés ont été transportés à l'hôpital Saint-Luc où les médecins ont constaté que leur état n'était pas grave. L'accident s'est produit alors que deux taxis, l'un descendant et l'autre montant la rue Saint-Denis, ont tamponné une automobile de promenade qui arrivait par la rue des Carrières pour traverser la rue Saint-Denis. Les trois voitures ont été fort endommagées.

Les juges britanniques protestent

Londres, 7 (S. P. C.) — Par l'entremise du haut chancelier lord Sankey, les juges britanniques protestent auprès du gouvernement contre la réduction de 20 pour cent que le gouvernement projette de faire subir à leurs traitements en vertu du plan d'économie nationale.

Le traitement du haut chancelier est de \$50,000 par an. Il reçoit \$30,000 à titre de juge et \$20,000 à titre de président de la Chambre des lords. Le traitement du juge en chef est de \$40,000. Celui des lords juges d'appel est de \$40,000. Celui des 22 juges de la chancellerie et du banc du roi est de \$25,000. Plusieurs de ces juges exercent leurs fonctions depuis 15 ans et ont droit à une pension de \$17,500.

Au conseil municipal

Les rapports de l'exécutif adoptés vendredi

Voici les rapports du comité exécutif adoptés à la séance du conseil vendredi:

A l'effet d'annuler le rôle de répartition du coût de la construction du pavage de la rue située entre les rues Drummond et Mountain, au sud de la rue Sherbrooke, et de préparer un nouveau rôle combiné.

A l'effet d'amender la résolution du 9 septembre 1929 re: trottoir sur les deux côtés de la rue Shannon, entre les rues William et Wellington.

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la cité et M. N. Sénécal re: lot no 29-1176 et lot no 29-1376 du cadastre du village d'Hochelega.

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à la Commission des écoles catholiques de Montréal d'un terrain situé dans le quartier Saint-Denis.

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,060.00 pour le pavage de la rue Parthenais, du boulevard Saint-Joseph à la rue Masson.

A l'effet d'approuver la vente à l'enchère d'un lot situé rue des Erables à M. G. Rattelle.

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'accorder une indemnité à la famille de feu Omer Bélanger, ex-constable.

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'accorder une indemnité à la famille de feu Paul Boga, ex-constable.

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement no 822, concernant la construction des bâtiments dans certaines parties de la rue Sherbrooke et du parc La Fontaine.

A l'effet d'amender le règlement no 1151, re: emprunt de \$2,000,000.00 pour les marchés publics.

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$15,000,000.00 en anticipation du revenu pour l'année 1932.

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement no 296 concernant les marchés.

Soumettant un projet de règlement à l'effet d'amender le règlement no 1141 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Rosemont.

A l'effet d'accorder un certificat de police d'assurance acquittée au montant de \$1,000.00 à l'ex-capitaline O. Brownrigg, du Service des incendies.

Réitérant son rapport du 6 novembre 1931 accordant à la *Northwestern Electric Co.* le contrat pour la fourniture et l'installation des câbles, etc. dans les districts souterrains nos 12 et 18, au prix de \$39,838.02.

A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 8 juin 1931, à l'effet de voter des crédits pour la construction de trottoirs sur différentes rues, re: trottoir sur la rue Rigaud.

A l'effet d'établir des lignes homologuées

(a) pour le prolongement de la rue Northmount jusqu'au chemin de la Côte Sainte-Catherine;

(b) pour le prolongement de l'avenue Willowdale jusqu'à la limite de la ville d'Outremont, et

(c) pour l'élargissement de l'avenue Darlington, sur le côté ouest, entre l'avenue Willowdale et le chemin de la Côte Sainte-Catherine.

A l'effet d'établir une ligne homologuée, en vue du prolongement du boulevard Rosemont, à travers le lot no P-25, situé entre les rues Lacordaire et Bossuel.

A l'effet de voter un crédit de \$523.00 pour payer le prix d'achat du shérif du lot no cad. 398, subd. 227, de la paroisse de la Longue-Pointe, ainsi que des bâtiments sus-érigés.

A l'effet d'incorporer l'Association Jeanne-Mance des Gardes-Malades diplômées de l'Hôtel-Dieu.

A l'effet de reverser à différents fonds la somme de \$268,419.41 représentant des balances de crédits votés en 1928, en 1929 et en 1930 pour la construction d'égoûts dans différentes rues.

A l'effet d'autoriser le contrôleur et auditeur de la cité à imputer sur les crédits de l'année courante une somme de \$36.39 pour des dépenses faites en 1930.

A l'effet de reverser à différents fonds la somme de \$1,397,958.59 représentant des balances de crédits votés en 1927, 1928, 1929 et 1930, pour la construction de trottoirs et de pavages de rues ou de ruelles à différents endroits.

A l'effet de constituer en corporation le club dit "The Montreal Dental Club".

Soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1932.

A l'effet de soumettre la question de l'effacement de lignes homologuées pour le prolongement de la rue Isabella à travers le terrain portant le no 132, et demandant l'opinion du Conseil à ce sujet.

Mort du peintre Thoden

Amsterdam, Hollande, 7. — W. Thoden, célèbre peintre hollandais, dont les paysages figurent dans tous les musées d'Angleterre et de

DUPUIS

ETRENNES.....

Vous n'auriez jamais cru que des articles charmants, qui sont sûrs de plaire, puissent être obtenus au prix modique de 1.00.

Nous énumérons ci-dessous, quelques-uns de ces articles pris au hasard, mais plusieurs autres aussi charmants sont en vente à un tel bas prix chez DUPUIS

Plateau 5151
Local 202

Monsieur

1 cravate unie ou fantaisie, avec mouchoir de veston à bordure pour appareiller la cravate.

Foulard du soir en soie. Forme carrée. Une très belle qualité.

Gants de chamoulette, gris ou beige, 7 à 10.

Porte-cigarettes en véritable cuir nuance havane.

Briquet électrique pouvant se raccorder facilement.

Au rez-de-chaussée

Au \$1
choix



Madame

Chemise de jour en "Novasilk" avec riche broderie.

Bouffant de "Novasilk" uni.

Mouchoir de léger chiffon pour le bal.

Gants d'agneau. Noir seulement. Beau fini.

Bracelets exotiques sur métal fini or argent.

Collier de cristal taillé. Monté sur chaîne. Vert, mauve, bleu, blanc, et blanc et noir.

Au \$1
choix



Chandail pure laine, bordé bleu ou rose sur fond blanc.

Bonnets de soie, pour porter sur le bonnet de laine.

Robes blanches joliment brodées de motifs délicats.

Nécessaire de toilette (peigne, brosse dans étui).

Au deuxième

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

L'Amérique du Nord, est mort à l'âge de 72 ans.

M. Green propose la semaine de 35 heures

Washington, 7. — M. William Green, président de la Confédération américaine du travail, a proposé

d'adopter la semaine de cinq jours avec 35 heures de travail, pour éliminer le chômage. "Il y aura un problème permanent du chômage si les industries insistent pour que les employés travaillent 50 heures par semaine", a-t-il déclaré devant la sous-commission des manufactures en faisant un appel pour la distribution de l'ouvrage.

BULLETIN des VOYAGES

Croisière de 5 jours aux **BERMUDES** par le paquebot français "DE GRASSE".
Départ de New-York le 29 DECEMBRE.
Retour le 5 janvier.
\$50.
S'inscrire aux **VOYAGES HONE**
Suite 103, Edif. "University Tower" 660, Ste-Catherine ouest
Montréal — HA. 3284

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DÉSY, Limitée
Importateurs directs de **THÉ et CAFÉ** et manufacturiers de **CONFITURES**
Vous aurez la qualité, la quantité et les prix modérés.
1459 Ave. Delormier, Montréal
FR. 2147-2148.

MAUVAISE POLITIQUE

C'est de mauvaise politique de porter des lunettes bon marché. Elles déforment les rayons de lumière, dérangent les angles de la vue, causent douleur et trouble et font tort à la vue, forçant le porteur à se servir d'un verre beaucoup plus fort qu'il ne l'aurait fait autrement.
Examen de la vue
Lunettes et Lorgnons
Nous remplaçons aussi les verres brisés
A. L. PHANEUF
Optométriste-Opticien
1767 rue St-Denis, près Ontario
Tél. HA. 5544.

ROYAL CLEANERS & DYERS

5058-A Ave du Parc Reg'd
NETTOYAGE FRANÇAIS
MAINTENANT
1.00 pour
Habit
Paletot d'automne
Manteau
Robe de chambre
Robe... 1.00 et plus.
Manteau carni de fourrure... 1.50 et plus.
PRESSAGE
Habit, costume, paletot... .50
Pantalons... .25
Petites réparations... gratis
Pour un bon nettoyage et pressage
Appelez CRescent 2552
LIVRAISON PARTOUT

Le vrai remède

Comment guérir la crise économique qui sévit dans notre province?
A cette fin il faut connaître les causes de cette crise et proposer des remèdes appropriés.
C'est ce qu'a fait M. l'abbé Georges-Marie Bilodeau, missionnaire-colonisateur, dans une étude très élaborée, bien que d'une lecture facile, dans son livre paru tout récemment *Le vrai remède*.
Cet ouvrage se vend 75 sous.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430 rue N.-Dame est, Montréal.

L'Annonce

Vous épargnez du temps et de l'argent
Lorsque vous achetez un produit annoncé vous savez d'avance ce qu'il est, ce qu'il vous coûtera et où vous pouvez l'obtenir.
LE "DEVOIR"
L'organe de ceux qui achètent bien et bon.
ANNONCEZ DANS LE "DEVOIR"

PINET & JARRY

Nous avons un assortiment complet
DES FAMEUX RADIOS
— "De Forest Crosley"
— "